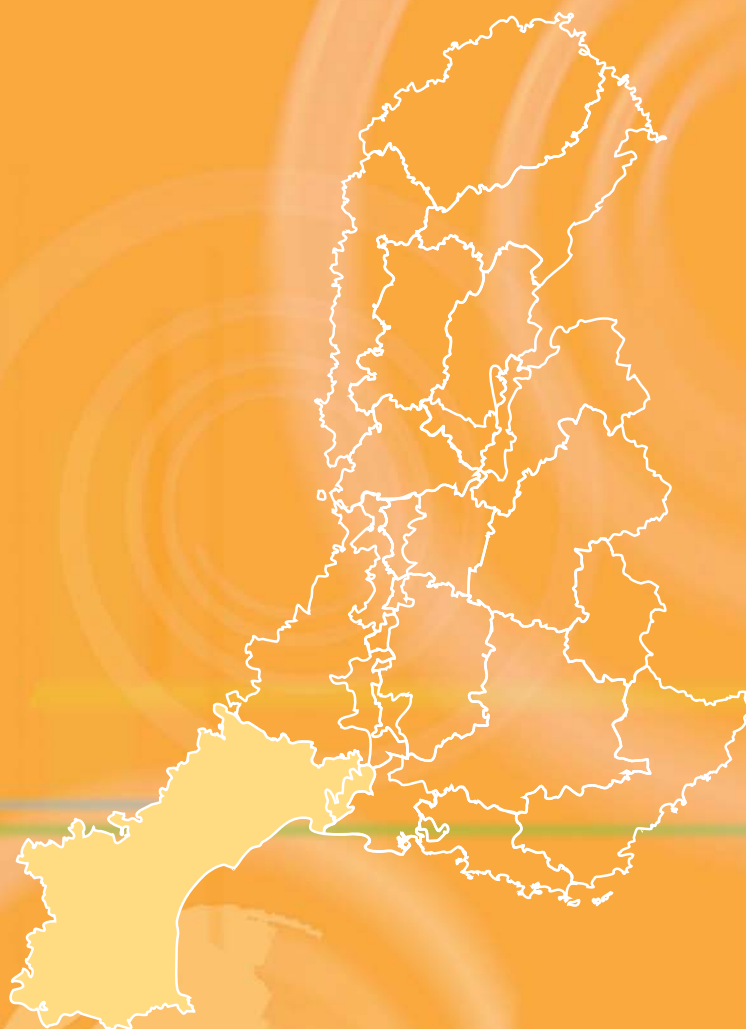


Annexe géographique

17/ territoire côtiers ouest, lagunes et Littoral



année 2005



- Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE
- Codes et limites des masses d'eau superficielle (1) et (2)
- Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine (1) et (2)
- Les enjeux du territoire
- Pressions importantes par bassins versants
- Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015 (1) et (2)
- Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées (1) et (2)
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif (1) et (2)
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif (1) et (2)
- Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état



Ces annexes sont des documents d'étape. Elles seront amenées à évoluer lors de l'actualisation ultérieure de l'état des lieux qui accompagnera la révision du SDAGE. Une homogénéisation de toutes les cartes sera réalisée.

Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE

En septembre 2000, la directive cadre sur l'eau a été adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. Harmonisant les directives existantes, le nouveau texte définit un cadre général pour la protection et l'amélioration de tous les milieux aquatiques. Il prévoit, après avoir réalisé un état des lieux fin 2004, l'élaboration d'un plan de gestion du district hydrographique, intégré dans le SDAGE qui doit être révisé avant fin 2009. L'objectif général recherché avec la mise en œuvre du SDAGE révisé est l'atteinte du bon état pour tous les milieux d'ici 2015.

■ Des annexes géographiques pour accompagner l'état des lieux

Pour construire l'état des lieux de la directive dans le bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens, la méthode retenue a été de faire appel largement à l'expertise locale et à la contribution des acteurs socioprofessionnels. Au cours du dernier semestre 2003, des réunions à l'échelle des bassins versants ont été organisées avec les techniciens et experts locaux afin de réaliser un travail technique permettant de recueillir des informations détaillées sur l'ensemble des masses d'eau du district. Ces contributions sont disponibles sur le site internet du réseau de bassin (<http://rdb.eaurmc.fr>). Une synthèse a été réalisée à l'échelle du bassin pour l'élaboration de l'état des lieux.

Afin de valoriser la richesse de l'information recueillie, cet état des lieux est accompagné par des annexes géographiques qui permettent de présenter plus en détail ces données.

Cette annexe géographique est un document d'appui élaboré à partir des travaux d'état des lieux réalisés avec les acteurs locaux. Il a été présenté aux commissions géographiques qui ont contribué à sa mise au point.

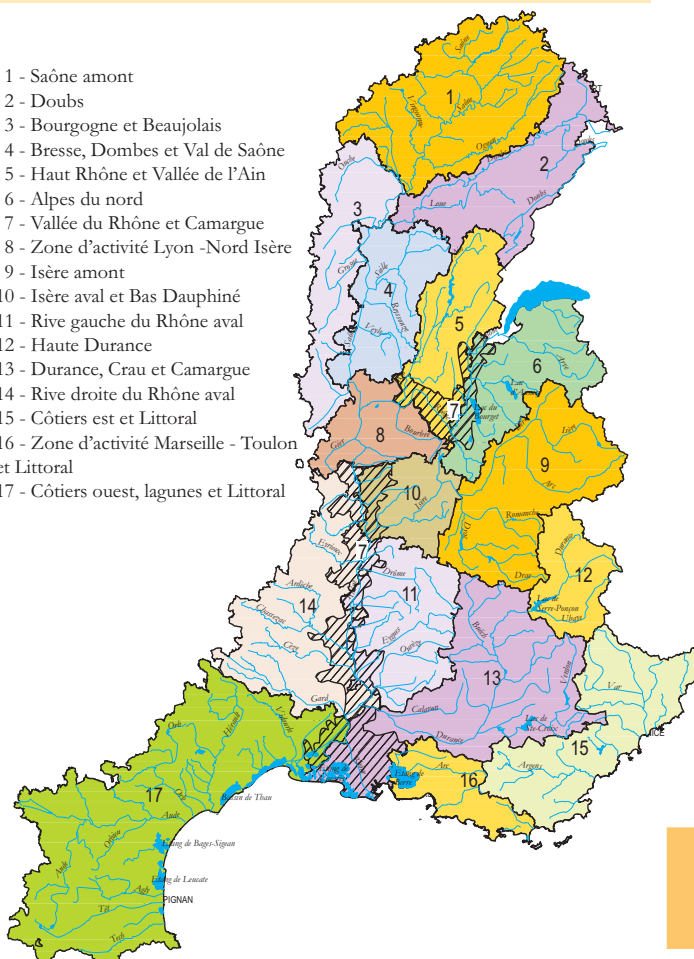
Ce document présente une évaluation de l'état des milieux en 2003 tenant compte des principales pressions identifiées ; une évaluation de la situation à l'horizon 2015 au travers de l'estimation du risque de non atteinte du bon état, si aucune action complémentaire à ce qui est déjà prévu n'est engagée. L'échelle des territoires dits "SDAGE-DCE" a été retenue pour cette présentation. Elle a vocation à servir de document-ressource aux acteurs de l'eau concernés par ce territoire.

■ Une approche du district par territoire SDAGE-DCE

L'analyse économique tenant une place importante dans la mise en œuvre de la directive, un découpage du bassin en territoires géographiques cohérents et pertinents, à partir de critères appropriés, s'est avéré nécessaire pour faciliter les futures analyses économiques et pallier autant que possible les insuffisances d'une analyse strictement limitée à l'échelle de la masse d'eau. **17 territoires SDAGE/DCE ont ainsi été identifiés dans le district pour définir des espaces géographiques présentant un fort degré d'homogénéité dans le domaine de l'activité humaine et de l'occupation de l'espace par rapport à leurs relations avec la ressource en eau.**

Territoires SDAGE-DCE

- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et Beaujolais
- 4 - Bresse, Dombes et Val de Saône
- 5 - Haut Rhône et Vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône et Camargue
- 8 - Zone d'activité Lyon - Nord Isère
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Bas Dauphiné
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau et Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et Littoral
- 16 - Zone d'activité Marseille - Toulon et Littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et Littoral



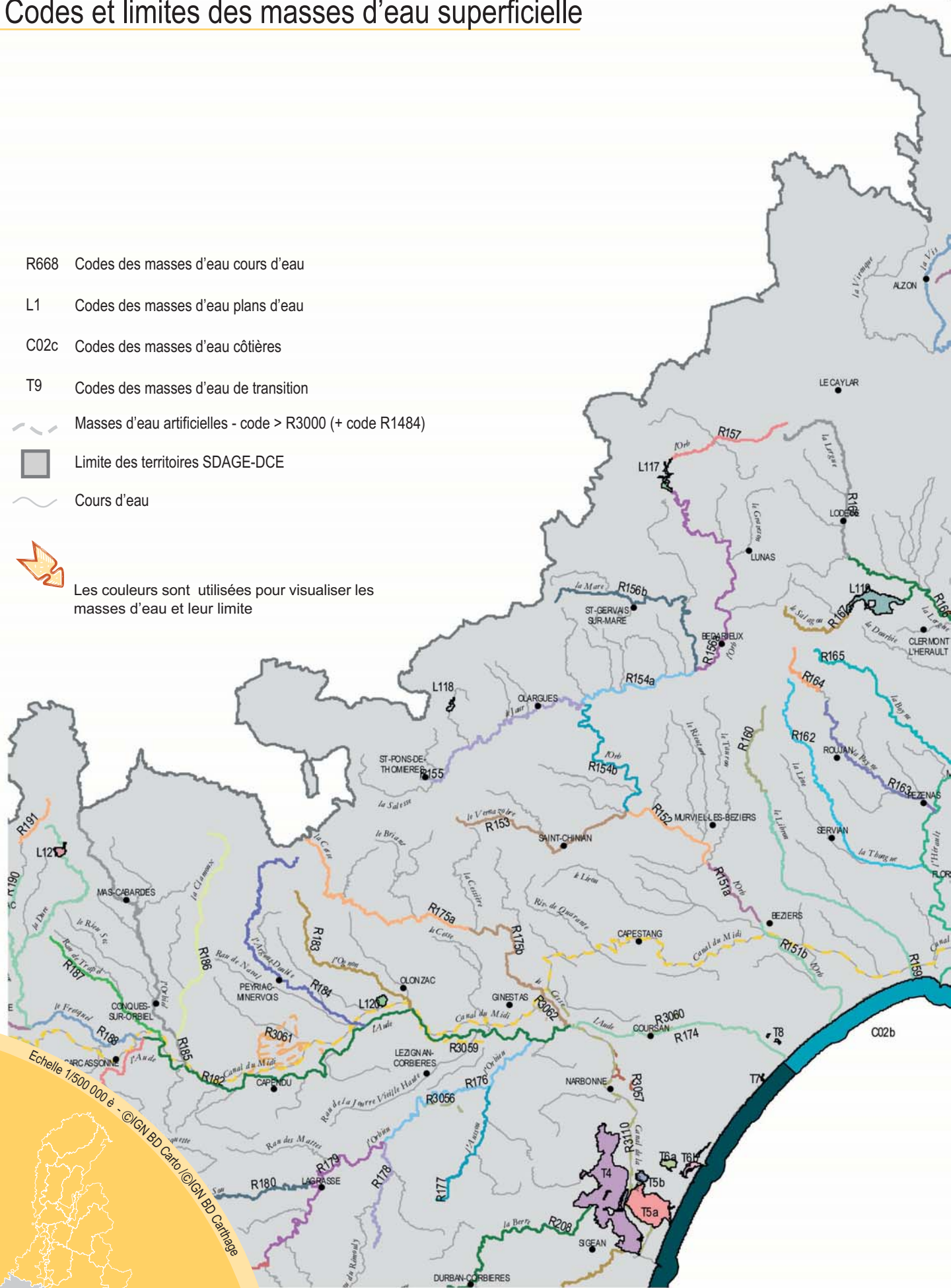
Codes et limites des masses d'eau superficielle

17/ Côtiers ouest, lagunes et Littoral (1)

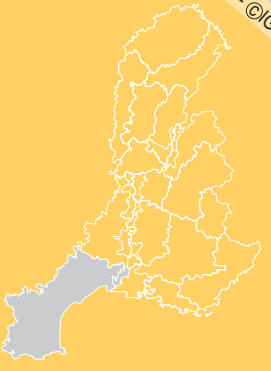
- R668 Codes des masses d'eau cours d'eau
- L1 Codes des masses d'eau plans d'eau
- C02c Codes des masses d'eau côtières
- T9 Codes des masses d'eau de transition
- Masses d'eau artificielles - code > R3000 (+ code R1484)
- ▭ Limite des territoires SDAGE-DCE
- ~ Cours d'eau

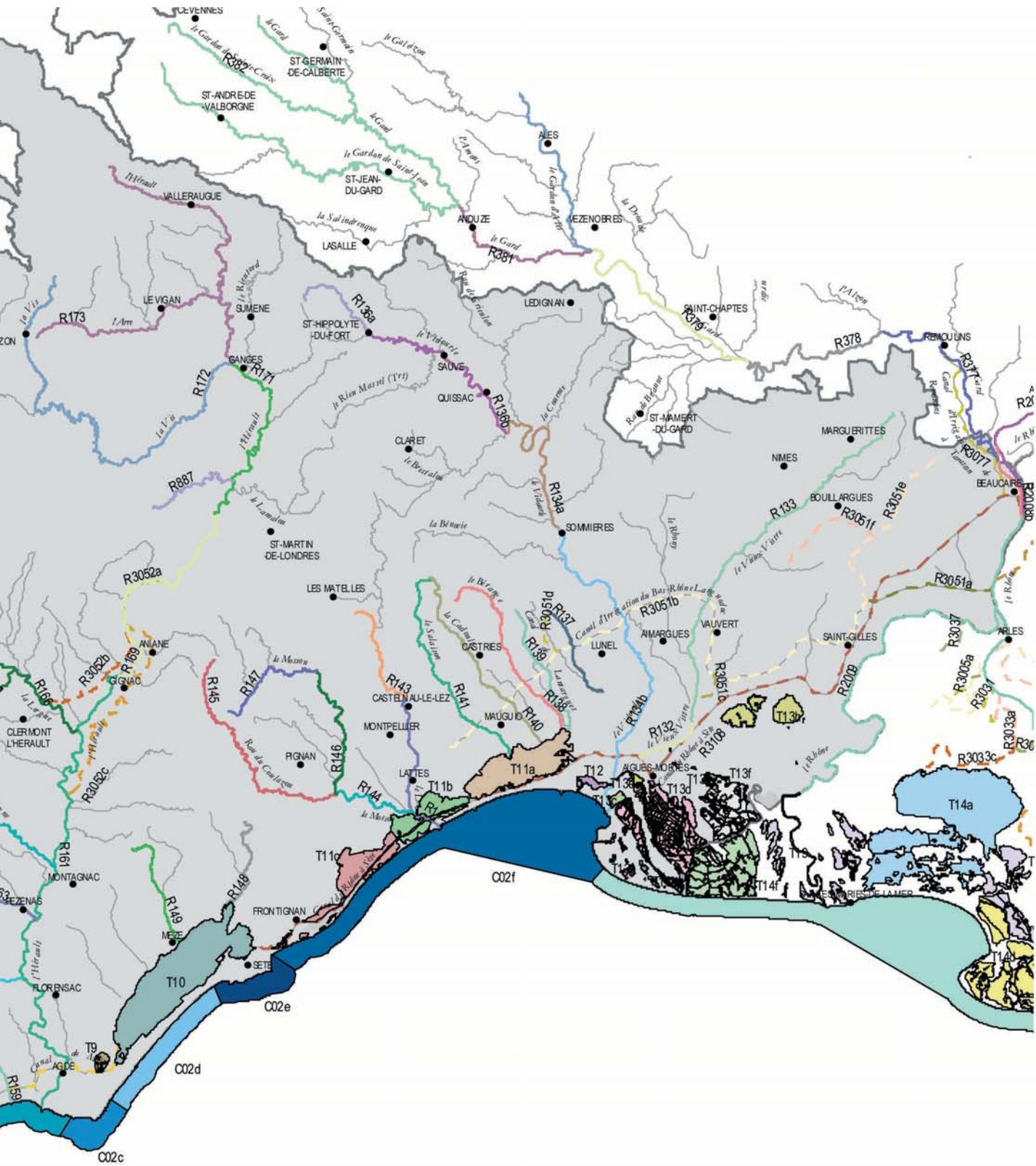


Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





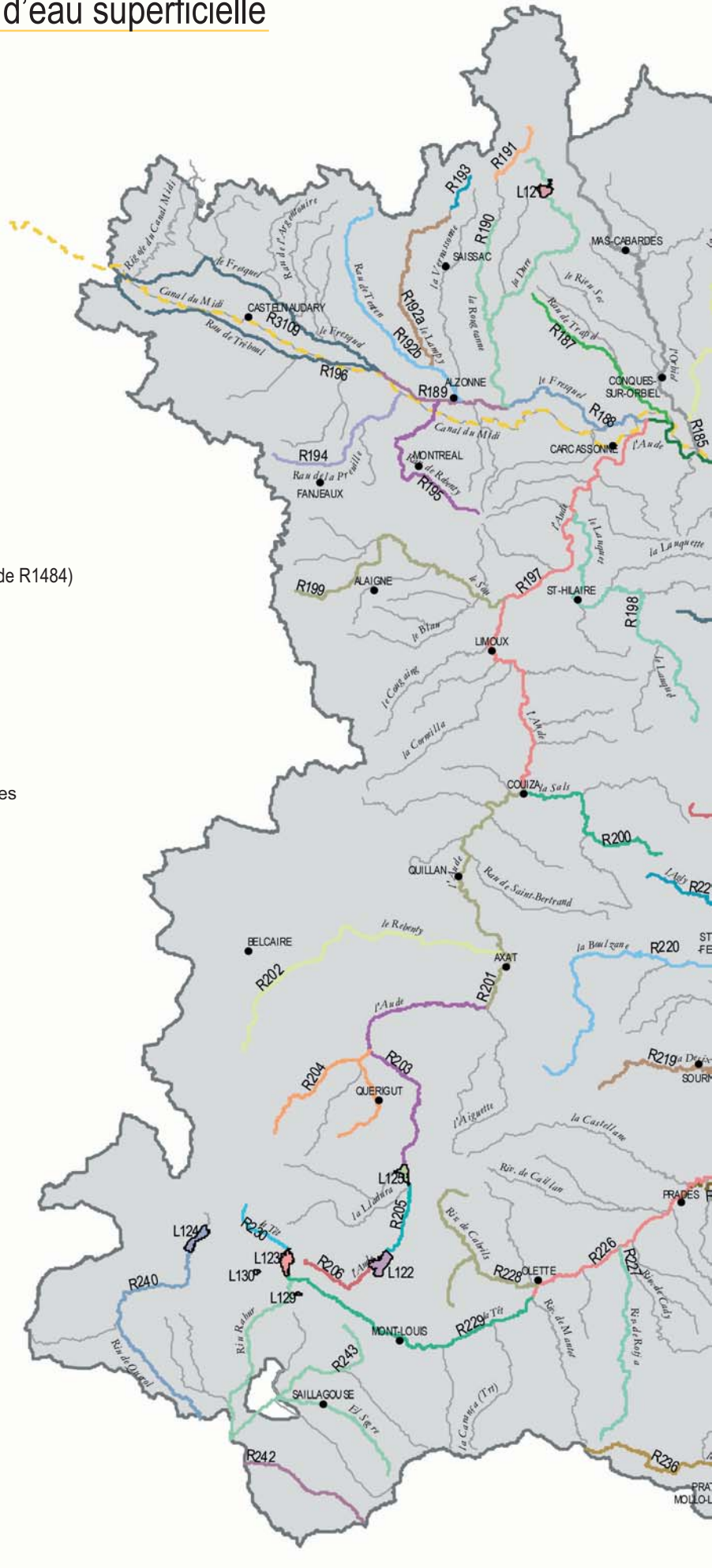
Codes et limites des masses d'eau superficielle

17/ Côtiers ouest, lagunes et Littoral (2)

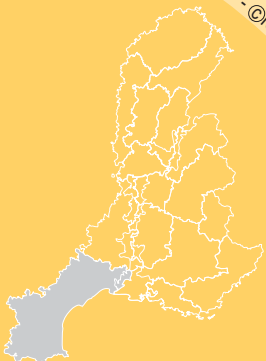
- R668 Codes des masses d'eau cours d'eau
- L1 Codes des masses d'eau plans d'eau
- C02c Codes des masses d'eau côtières
- T9 Codes des masses d'eau de transition
- Masses d'eau artificielles - code > R3000 (+ code R1484)
- Limite des territoires SDAGE-DCE
- ~ Cours d'eau

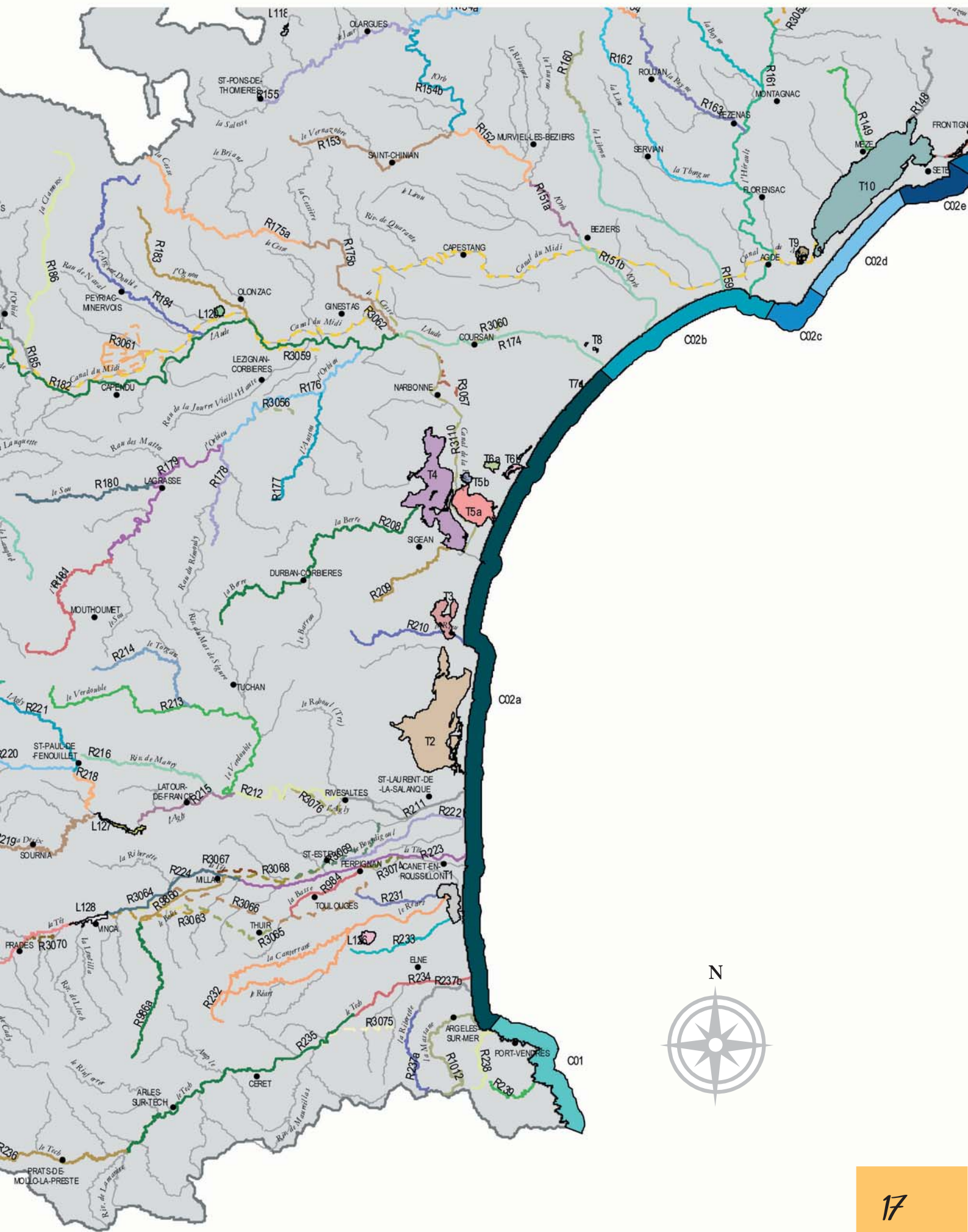


Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage





Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine

6506 Code masses d'eau souterraine à l'affleurement

6217p Code masses d'eau souterraine profondes

Masses d'eau profondes - niveau 1

Masses d'eau profondes - niveau 2

Typologie des masses d'eau

Alluvial

Karst

Edifice volcanique

Imperméable localement aquifère

Intensément plissée

Socle

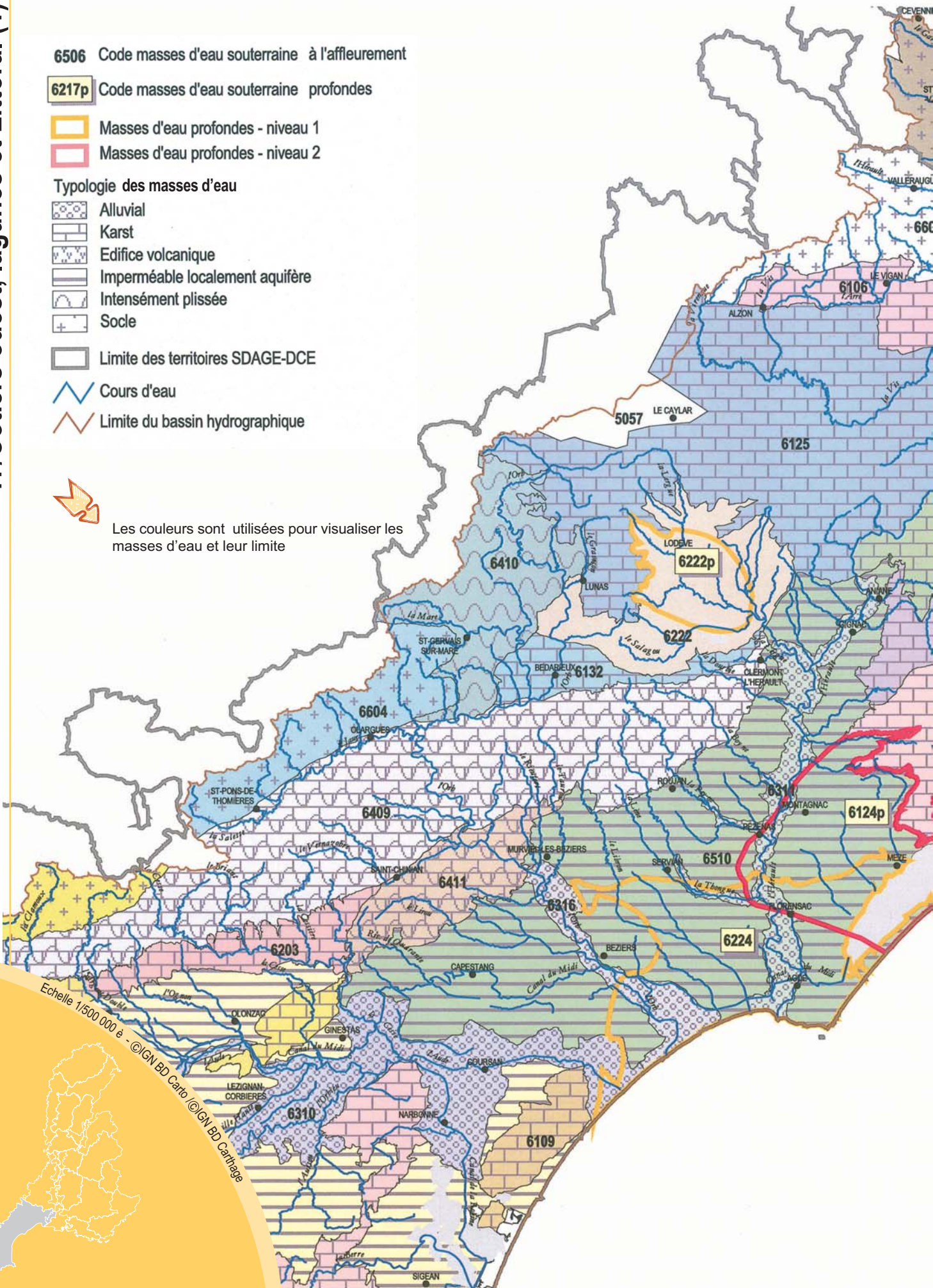
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

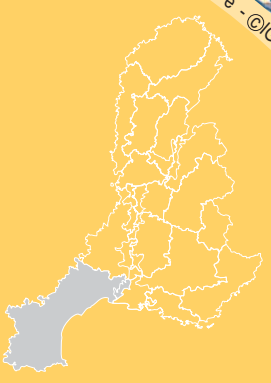
Limite du bassin hydrographique

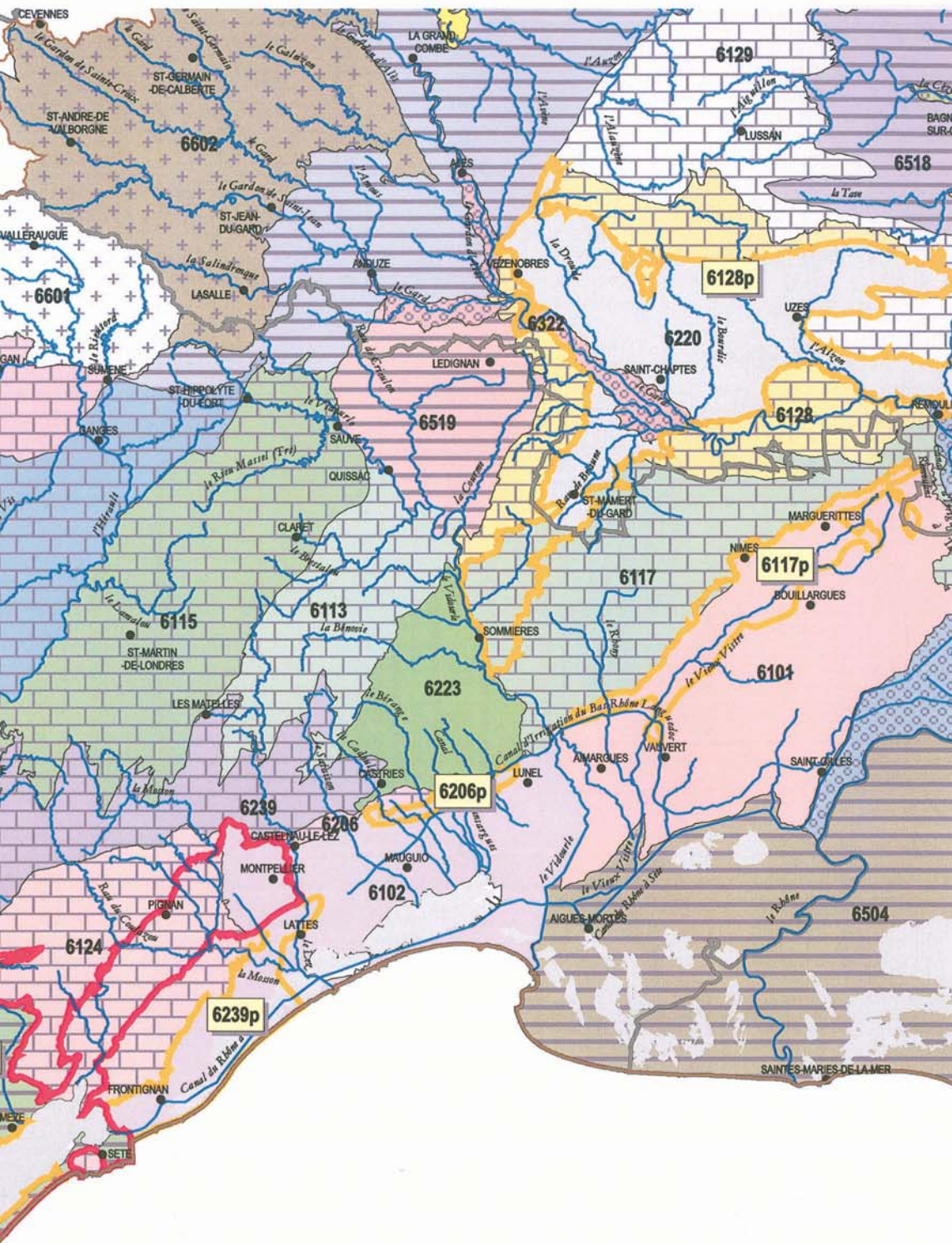


Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage





Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine

6506 Code masses d'eau souterraine à l'affleurement

6217p Code masses d'eau souterraine profondes

Masses d'eau profondes - niveau 1

Masses d'eau profondes - niveau 2

Typologie des masses d'eau

Alluvial

Karst

Edifice volcanique

Imperméable localement aquifère

Intensément plissée

Soce

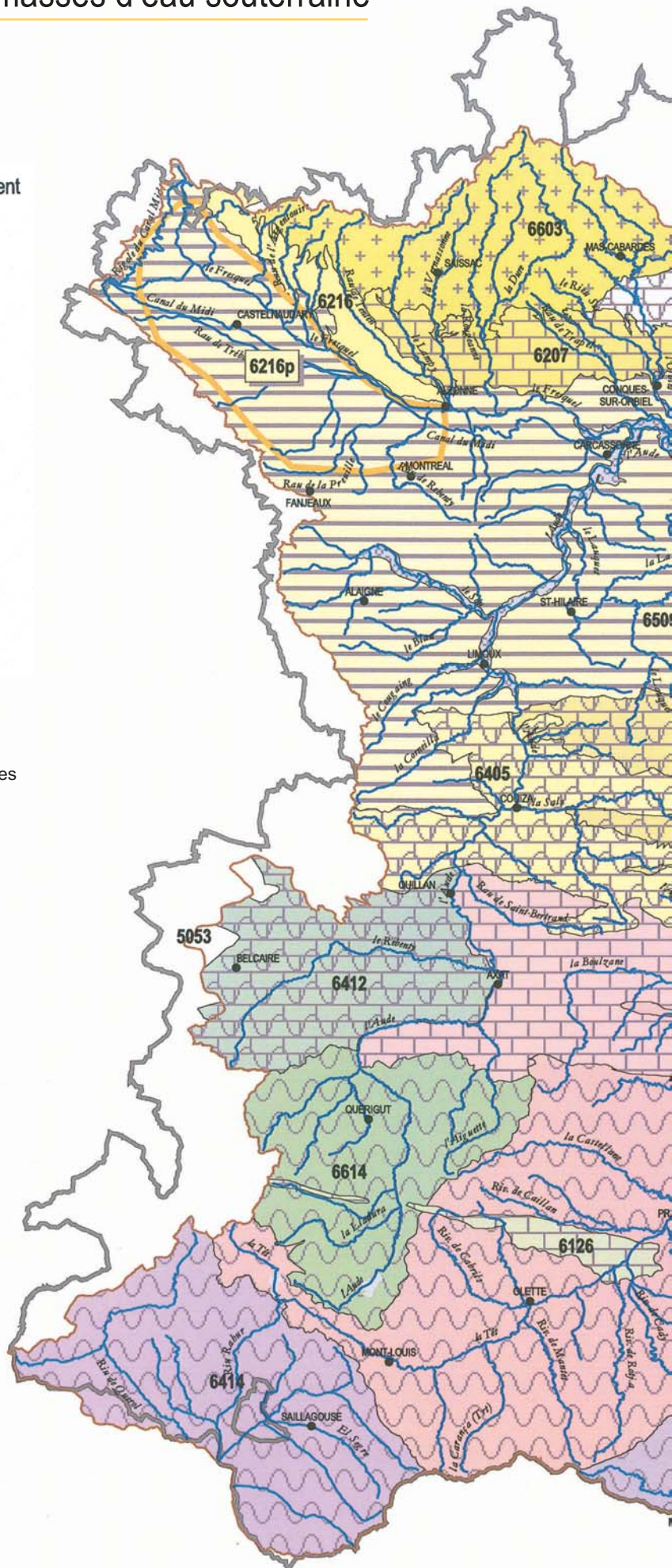
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

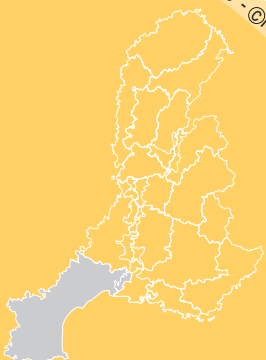
Limite du bassin hydrographique

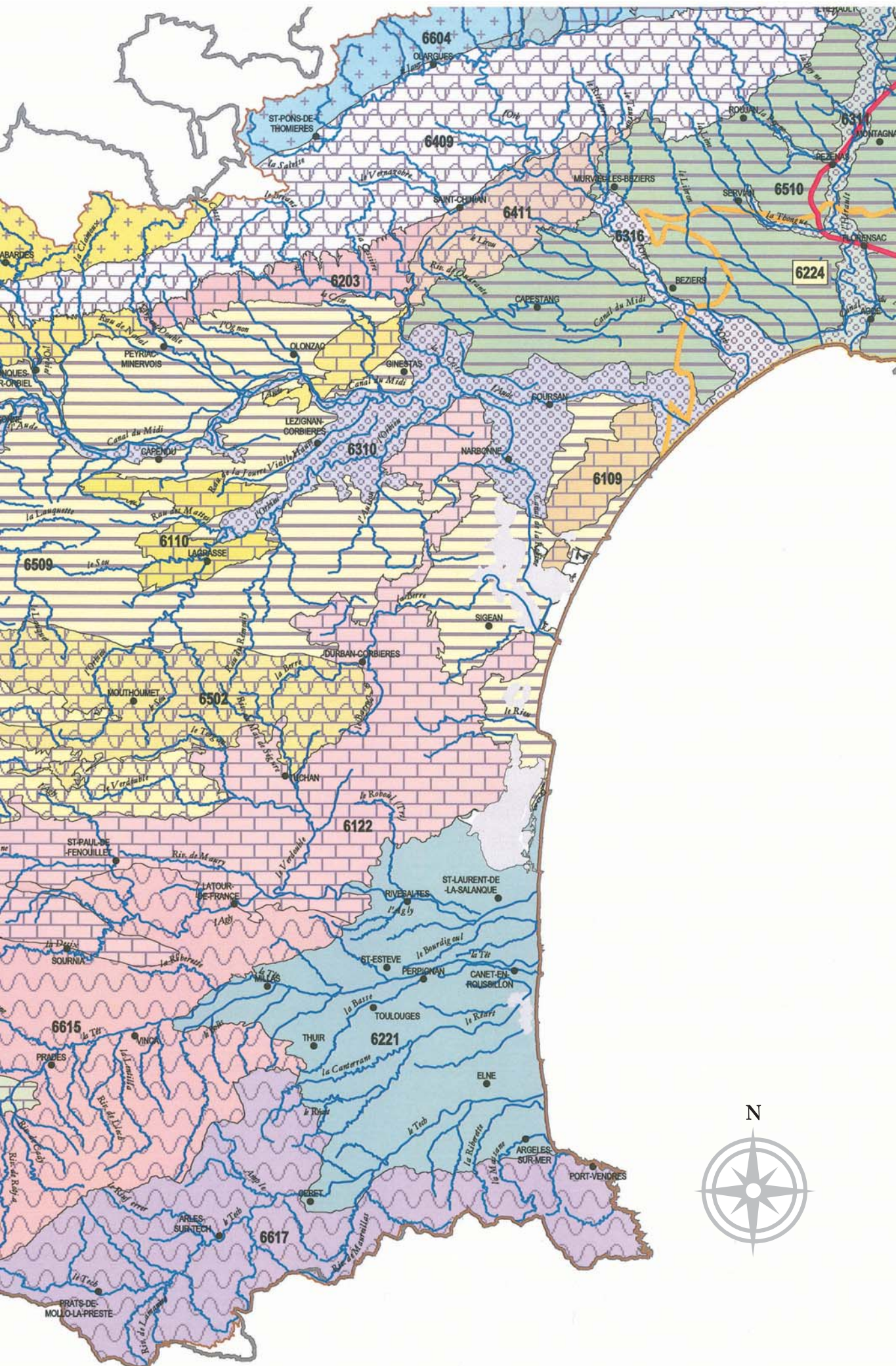


Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage



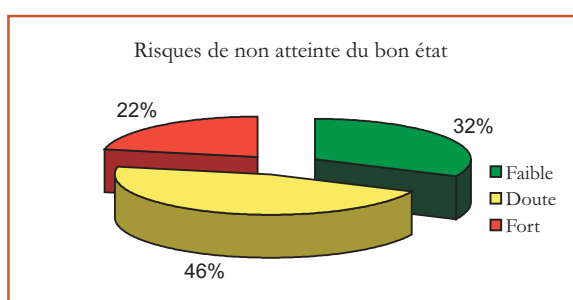
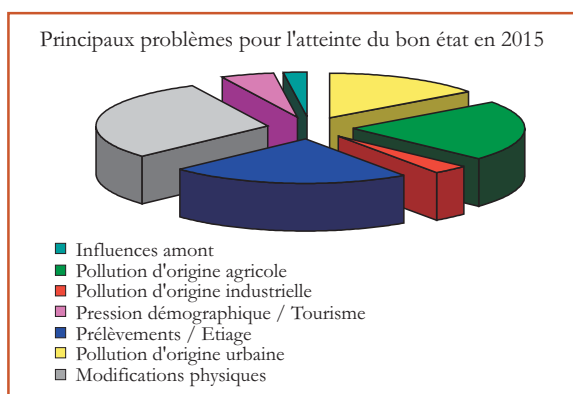


Les enjeux du territoire

Les cours d'eau

Les cours d'eau de ce territoire sont fortement marqués par le climat méditerranéen : ils présentent généralement des débits d'étiage faibles et sont soumis à des crues souvent violentes essentiellement durant l'automne. Ces caractéristiques rendent délicate la qualification de l'état écologique de ces cours d'eau dits "méditerranéens". De plus, le fonctionnement naturel de ces milieux est difficile à appréhender compte tenu des modifications anthropiques subies, notamment sur les débits (hydroélectricité, irrigation, réalimentation, rejets de stations d'épuration...).

Les figures ci-dessous présentent les principaux problèmes pour atteindre les objectifs fixés par la directive ainsi que l'identification des risques de non atteinte du bon état. Sur ce territoire, 16 % des masses d'eau ont été pré-identifiées comme fortement modifiées.



Le problème de la gestion quantitative est une question importante pour les cours d'eau de ce territoire. Le partage d'une même ressource doit s'organiser pour satisfaire les besoins permettant à la fois le bon fonctionnement de l'écosystème et la satisfaction d'un certain nombre d'usages (alimentation en eau potable, irrigation, hydroélectricité, loisirs...).

Ce problème est d'autant plus complexe que les cours d'eau présentent des caractéristiques dites "méditerranéennes" (étiages sévères), qu'ils sont soumis

à une pression démographique et touristique croissante (saisonnalité des besoins en eau) et que de nouveaux usages (neige artificielle, golfs...) s'ajoutent aux usages "traditionnels".

Une gestion quantitative équilibrée nécessite de développer la capacité collective des acteurs à mettre en place des outils et des procédures de gestion de la ressource : actions pilotes, information au sein des structures locales de gestion, contractualisation du partage de l'eau entre les usages sont autant de leviers qui permettront de développer une vraie dynamique de gestion collective et concertée de la ressource en eau.

La modification physique des cours d'eau apparaît, également, comme une question importante sur ce territoire. Le cloisonnement du milieu (1) et la modification du lit et des berges (2) impactent le fonctionnement de l'écosystème (3) mais également les crues (4).

La difficulté reste de concilier le bon fonctionnement de l'écosystème et les usages qui l'impactent :

- l'hydroélectricité et les prélèvements : dérivations en tête de bassin versant, obstacles créant une rupture de la continuité écologique, éclusées, création de retenues ;
- l'agriculture : construction de murs et murets sur les rives, cultures sur berges qui conduisent à une réduction de l'espace de liberté ;
- l'urbanisation : réduction de l'espace de mobilité et aggravation des crues ;
- les extractions : déstabilisation du lit et des berges entraînant une érosion.

Un important travail de concertation reste à engager, même s'il l'est déjà dans certains secteurs. Celui-ci sera facilité par le travail au sein des structures locales, lieux privilégiés de débat : supprimer certains aménagements dont la vocation initiale a disparu, établir un bilan des besoins et des aménagements nécessaires en regard, définir des mesures pour améliorer le fonctionnement des cours d'eau en conciliant les usages, ...

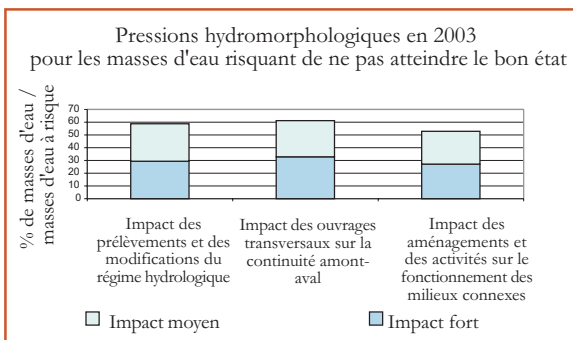
1) Présence de seuils, de barrages, ...

2) Endiguement, recalibrage, chenalisation, incision du lit, problème de transport solide entre le Rhône et ses affluents ...

3) Impacts sur les poissons, les invertébrés, la ripisylve, les zones humides, le fonctionnement morphologique, ...

4) Accélération des eaux dans les zones endiguées et risques de rupture de digues, disparition des champs d'expansion de crues dans les zones urbanisées, ...

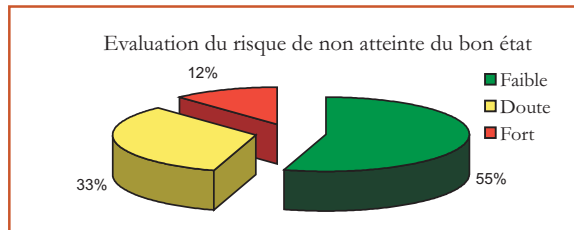
Par ailleurs, la prise en compte des facteurs physiques est indissociable d'une réflexion plus large sur la fonctionnalité des milieux à l'échelle des bassins versants et sur leur évolution territoriale (gestion du foncier notamment). Les orientations pour la restauration physique des cours d'eau devront être développées en soutenant les actions pilotes qui visent l'amélioration du fonctionnement de l'écosystème et la gestion des problèmes d'inondations. La restauration physique permet une amélioration de l'autoépuration et l'atténuation de l'eutrophisation ce qui se lit d'après la progression des indicateurs biologiques. D'autre part, elle favorise le ralentissement dynamique des crues par création de zones de débordement, donc la protection des sites sensibles à l'aval. De plus, elle évite des coûts de construction et d'entretien de digues et demeure favorable au fonctionnement des zones humides, à la recharge des nappes et donc au soutien des débits en période d'étiage.



Les eaux souterraines

Les eaux souterraines constituent une ressource majeure puisqu'elles fournissent la majorité des prélèvements pour l'alimentation en eau potable. Plus de la moitié des volumes prélevés proviennent des aquifères alluviaux (Hérault, Aude, ...). Les karsts (Lez) contribuent aussi largement à la satisfaction des besoins en eau tandis que les aquifères profonds fournissent une ressource stratégique au niveau régional (Roussillon, nappe Astienne, ...).

La figure ci-après présente les risques globaux de non atteinte du bon état aux plans qualitatif et quantitatif. L'urbanisation apparaît comme une question majeure pour les eaux souterraines de ce territoire. Elle pose un double problème, à la fois sur les aspects quantitatifs et qualitatifs en terme de protection de la ressource.

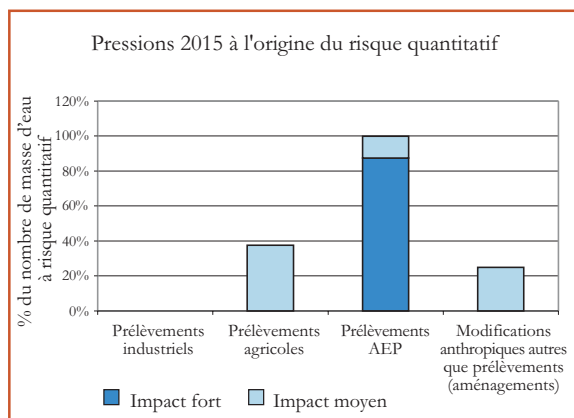


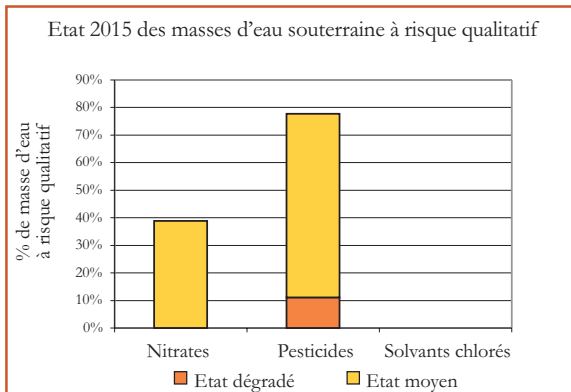
Sur le plan quantitatif, la question essentielle porte sur la satisfaction des usages (alimentation en eau potable essentiellement) grâce à une ressource en eau souterraine, certes abondante actuellement, mais non extensible. Ce constat se confirme d'autant plus face à l'explosion démographique que connaît ce territoire.

Sur le plan qualitatif, l'enjeu reste de concilier la préservation de la qualité de la ressource avec une pression urbaine croissante.

D'autre part, la pression touristique forte pose le problème de concentration des populations et celui des besoins importants pour une période très courte durant laquelle les milieux sont les plus sensibles (étiage) : besoins d'espace, d'infrastructures, d'équipements, de ressource en eau.

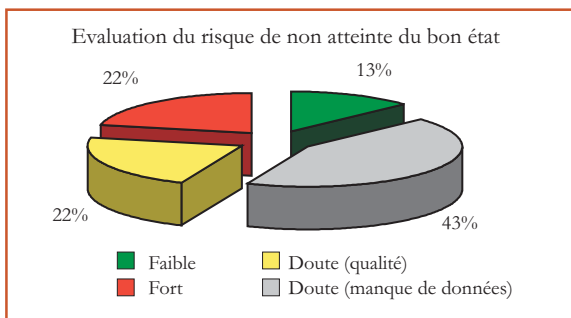
Face à ce problème, les tendances actuelles sont d'aller vers une réservation de l'eau souterraine pour l'usage eau potable et l'exploitation de ressources nouvelles ou complémentaires. Il n'en reste pas moins qu'il faut développer la capacité collective des acteurs à mettre en place des outils et des procédures de gestion collective et concertée de la ressource. D'autre part, il est nécessaire et indispensable de faire prendre conscience aux acteurs locaux de la nécessité de gérer l'évolution démographique sur les plans technique (alimentation en eau potable, assainissement...), administratif (gestion foncière...) et réglementaire (protection de captages, conformité avec les directives européennes...).





Les eaux de transition

Le littoral languedocien se caractérise par la présence de lagunes saumâtres qui constituent un patrimoine écologique exceptionnel. Ces espaces lagunaires s'étendent sur 40 000 ha entre terre et mer. Les figures ci-dessous présentent les principaux problèmes pour atteindre les objectifs fixés par la directive ainsi que l'identification des risques de non atteinte du bon état.



L'enrichissement des milieux aquatiques en azote et phosphore constitue le problème majeur des lagunes : il s'agit de l'**eutrophisation**.

Les pressions à l'origine des dégradations doivent être appréhendées de manière spécifique sur les milieux lagunaires. En effet, ces écosystèmes présentent une sensibilité toute particulière du fait du faible taux de renouvellement des eaux (contrairement aux cours d'eau et au milieu marin). D'autre part, leurs caractéristiques géomorphologiques (surface du bassin versant parfois très grande par rapport à la surface de la lagune) les exposent à l'ensemble des pressions anthropiques exercées sur les bassins versants. Les milieux s'en trouvent impactés à des degrés variables, au niveau qualitatif (apports de pollution), quantitatif (apports de volumes d'eau) et physique (modifications hydromorphologiques). D'autre part, le fonctionnement "naturel" de ces milieux rend leur gestion complexe. Leur temps de réponse est très lent et leur restauration n'est pas immédiate, même après suppression des

causes de dégradation. L'accumulation des polluants dans les sédiments peut ainsi entretenir la contamination par relargage et retarder la reconquête de la capacité d'autoépuration du milieu et sa restauration.

Ainsi, concernant les **apports du bassin versant**, les actions de réduction de la pollution en amont des milieux lagunaires doivent se poursuivre au sein des structures de gestion des bassins versants des cours d'eau tributaires des lagunes.

Toutes les lagunes sont sensibles à l'eutrophisation mais toutes ne sont pas affectées de la même manière. On observe une corrélation significative entre les phénomènes d'eutrophisation en milieu lagunaire et la population présente sur le bassin versant.

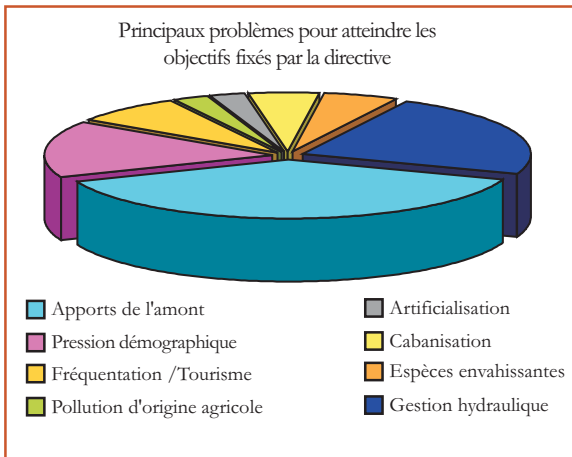
Les masses d'eau qui présentent un risque fort d'écart aux objectifs environnementaux sont celles qui se situent dans les zones les plus fortement soumises à **la pression démographique et touristique**. La densité moyenne de la population permanente en Languedoc-Roussillon(1), 1999 est de 84 hab/km². Ce chiffre diffère considérablement selon le bassin versant considéré. Les bassins versants du complexe palavasien et de l'étang de l'Or sont les plus peuplés (entre 300 et 560 hab/km²). Suivent les bassins versants de Thau, Bages-Sigean et Canet (entre 100 et 200 hab/km²) et enfin les bassins versants de La Palme et Salses-Leucate (densité moyenne inférieure à 100 hab/km²).

Actuellement, 1,5 millions de touristes sont présents en Languedoc-Roussillon au plus fort de l'été dont 60 % sur le littoral.

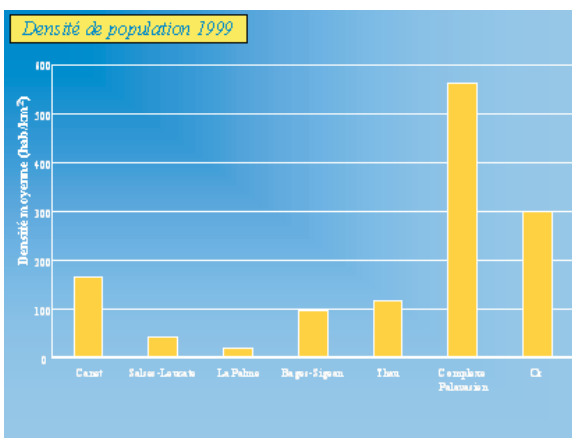
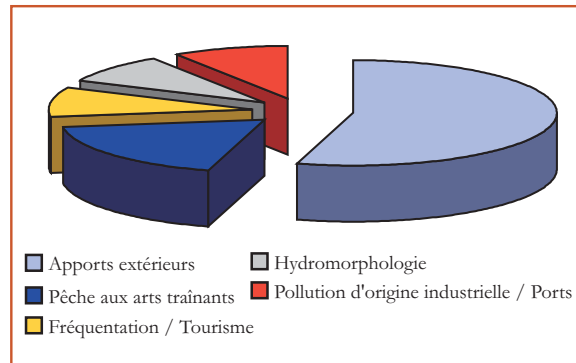
La pression démographique et touristique impacte les milieux lagunaires sur plusieurs aspects : aménagements d'infrastructures, surfréquentation, apports polluants diffus et ponctuels, prélèvements, ..., autant de facteurs qui rendent difficile la préservation de ces milieux particulièrement fragiles.

Un travail intégré à l'échelle des bassins versants des lagunes permettra de mieux appréhender le problème des apports polluants aux étangs et de faire prendre conscience aux acteurs locaux (élus, décideurs, financeurs) de la nécessité de gérer l'évolution démographique.

1) données INSEE, 1999

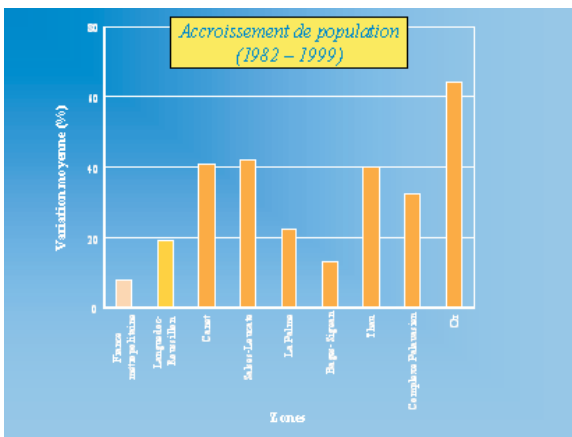


caractérisation dans le cadre de l'état des lieux. La figure ci-dessous présente les principaux problèmes pour atteindre les objectifs fixés par la directive.



Les **apports extérieurs**, à savoir du Rhône et des bassins versants des fleuves côtiers, constituent le problème principal du territoire. A titre d'illustration, le fleuve Aude apporte 30 % des apports d'azote à la Méditerranée (hors apports du Rhône) tandis que les apports de l'Hérault constituent 40 % des apports de phosphore (hors Rhône).

Pour limiter ces apports, il faut développer la capacité collective des acteurs à mettre en place des outils et des procédures de gestion intégrée. Les actions de réduction de la pollution en amont des milieux littoraux doivent se poursuivre au sein des structures de gestion des fleuves côtiers notamment.



Par ailleurs, outre les problèmes liés aux apports polluants, d'autres enjeux se posent en terme **d'artificialisation du trait de côte**. La présence de routes, de digues, d'épis et l'urbanisation en général, diminuent parfois fortement l'espace de liberté du milieu. Le développement d'une économie touristique sur le littoral est à l'origine de ces aménagements. Ils induisent des dysfonctionnements sédimentaires en détruisant les liens fonctionnels entre les différentes unités latérales (trait de côte) et transversales (plages, dunes, ...). D'autre part, les rectifications lourdes subies par le Rhône et les fleuves côtiers (barrages bloquant les transports de sédiments, recalibrages des lits modifiant les flux, ...) aggravent ces phénomènes dans certains secteurs. Aussi, une véritable réflexion doit être engagée sur la fonctionnalité des milieux littoraux puis sur la gestion des dysfonctionnements (renaturation, restauration physique...).

Les eaux côtières

Le littoral de ce territoire se caractérise par de petites zones de côte rocheuse (Côte Vermeille, Cap d'Agde) situées entre de longues côtes sableuses couvrant la majorité du littoral languedocien.

Le manque de données, notamment sur la biologie de ces milieux, est un facteur limitant pour leur

Enfin, la **fréquentation** du milieu marin pose localement de véritables problèmes. Cette question va devenir de plus en plus aiguë face à une pression démographique et touristique croissante. La fréquentation anarchique, le piétinement, les mouillages forains, les loisirs nautiques et subaquatiques sont

autant de contraintes pour le bon fonctionnement de l'écosystème. Une gestion « durable » des usages en mer et sur le littoral s'impose sur les zones les plus fragiles et les plus fréquentées.

Ainsi, les démarches de concertation et de gestion des milieux littoraux à une échelle pertinente doivent se développer. La création de structures locales sur le milieu marin pourra constituer un levier fort pour poursuivre l'ensemble de ces objectifs.

Les questions transversales

Les pesticides

La question des pesticides devient de plus en plus préoccupante sur l'ensemble des milieux aquatiques (superficiels et souterrains) de ce territoire. La mise en place des réseaux de surveillance permet de constater qu'un nombre important de molécules est retrouvé dans le milieu à des concentrations souvent élevées et que la moitié d'entre elles sont des herbicides.

Tandis que les savoir-faire visant la réduction des pollutions ponctuelles se perfectionnent, le manque de connaissances et de moyens pour agir sur les pollutions diffuses se font sentir. Ainsi, les eaux souterraines doivent bénéficier d'une protection aujourd'hui largement insuffisante (protection de captage...).

Des moyens humains et financiers doivent être mobilisés pour modifier les pratiques de tous les utilisateurs de produits phytosanitaires. Il faut également développer l'image des produits issus de filières "propres" auprès des consommateurs et informer sur les risques liés à l'utilisation des pesticides. Cependant, la question des incitations financières reste posée. En effet, l'insertion de produits plus coûteux (issus de filières biologiques par exemple) sur le marché constitue un véritable obstacle économique.

La réglementation ne suffira pas et une mobilisation générale sur la question est nécessaire. Il faut territorialiser les enjeux, développer une vraie concertation entre les différents acteurs et poursuivre la formation et l'information. Ainsi, des démarches pourront s'organiser à l'échelle des bassins versants en rapprochant le monde de l'eau et celui de l'agriculture. La concertation doit progresser pour aboutir à une convergence des objectifs entre tous les acteurs.

Le rôle des structures de gestion

La réussite des objectifs de cette directive, non seulement l'atteinte des objectifs environnementaux mais également l'appropriation par les acteurs de ses grands principes (1), passe par un travail à l'échelle locale, au plus proche du terrain.

En cela, les structures de gestion des milieux aquatiques, organisées à l'échelle des bassins versants, sont des relais essentiels. Dès la phase d'état des lieux, elles se sont mobilisées et ont permis d'une part de réaliser une expertise pertinente des milieux, et, d'autre part, de mieux diffuser les informations relatives à la directive au sein des CLE (Commission Locale de l'Eau) et des comités de rivières.

A contrario, le travail s'avère beaucoup plus difficile et certainement moins efficace sur les milieux "orphelins" (dépourvus de structures de gestion). Ce constat s'est vérifié dans le cadre de l'état des lieux et risque d'être conforté lors de la définition du programme de mesures (SDAGE révisé) puis du portage des objectifs affichés.

Tous les acteurs de l'eau doivent s'organiser pour pérenniser les structures existantes et impulser l'émergence de nouvelles. Cette directive constitue un enjeu majeur pour l'organisation de la gestion de l'eau dans les prochaines décennies et sa mise en œuvre doit faire l'objet d'une mobilisation constante. Ce texte engage collectivement les acteurs de l'eau sur le long terme, l'Etat ne pouvant rester le seul porteur.

Essor démographique et touristique, urbanisation et aménagement du territoire

Le territoire Côtiers Ouest attire un tourisme estival massif (1,5 millions de touristes en été dont 60 % sur le littoral) et l'essor démographique est très important (+ 30 000 hab/an entre 2002 et 2003). Aussi, la question de la préservation des écosystèmes aquatiques et donc de la ressource en eau se pose de manière urgente. La pression démographique et touristique entraîne des impacts de différentes natures :

■ **l'aménagement d'infrastructures** : il s'agit de l'urbanisation au sens large, des infrastructures routières, ferroviaires mais également des épis et des digues en zone littorale. Concernant l'activité touristique, les besoins en terme d'aménagement sont très importants (besoins d'espace, de logements, d'infrastructures de loisirs...) pour une période très

1) non dégradation, préservation et surveillance des milieux aquatiques, récupération des coûts, association du public...

courte sur l'année. Ces aménagements conduisent à une imperméabilisation des sols qui favorise le ruissellement et, par voie de conséquence, l'accélération des crues et des transferts de pollution. D'autre part, concernant les eaux souterraines, la protection de la ressource s'avère particulièrement délicate lorsque des forages se retrouvent en zone urbaine. En zone littorale, ces aménagements entraînent la destruction de zones humides, leur comblement et la dégradation de l'infra-littoral ;

■ **la surfréquentation de certains milieux aquatiques** qui concerne essentiellement la zone littorale (cordons dunaires et milieux sous-marins fragiles) et se traduit par la fréquentation anarchique de ces milieux aquatiques (mouillages forains, loisirs nautiques et subaquatiques ...). Les milieux lagunaires (lidos, zones humides, ...) peuvent subir le même type de pressions. Quant aux zones de baignade sur les cours d'eau, particulièrement sensibles en période estivale, la surfréquentation se traduit par le piétinement important de ces milieux ;

■ **les apports polluants diffus et ponctuels accrus** : la pression démographique et l'urbanisation croissantes entraînent des pollutions par ruissellement plus fortes dues à l'imperméabilisation des sols.

Afin de ne pas aggraver l'état actuel des milieux naturels aquatiques :

- les stations d'épuration des communes touristiques doivent pouvoir supporter d'importantes fluctuations saisonnières sans dysfonctionnement,
- il est nécessaire d'anticiper la forte progression des populations permanentes pour bien dimensionner les ouvrages d'assainissement.

Enfin, la pression démographique et touristique est à l'origine de pollutions diffuses dues, par exemple, à l'augmentation du trafic routier (lessivage des voies) ou au phénomène de cabanisation en zone littorale (petites habitations sans système d'assainissement) ;

■ **l'augmentation des prélèvements en eau** : l'accroissement de la population, saisonnière ou permanente, entraîne une augmentation proportionnelle des besoins en eau pour l'alimentation en eau potable mais également pour l'irrigation agricole et les usages privés (piscines, arrosage des jardins) ou public (arrosage des espaces verts, des golfs, alimentation en eau des nouvelles infrastructures publiques...). Ainsi, sur une même ressource en eau, de nouveaux usages s'ajoutent

aux anciens, ce qui pose la question du partage de cette ressource pendant la période la plus sensible pour les milieux, c'est à dire à l'étiage.

Le problème lié à la pression démographique et touristique est particulièrement complexe puisqu'il renvoie et englobe toute une série d'autres questions portant sur la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau, le risque d'inondation et l'aménagement du territoire au sens large.

Une approche globale s'avère nécessaire d'autant que les prévisions démographiques oscillent, selon les scénarios, entre 3 millions et 3,1 millions d'habitants en 2030 donc un rythme de croissance tendanciel entre 20 000 et 25 000 nouveaux habitants par an. Cette tendance, qui se situe essentiellement sur la frange littorale, va progressivement gagner l'arrière pays.

Il faut développer les démarches de gestion concertée et assurer le lien avec les politiques d'aménagement du territoire. Le défi est d'aller vers une politique territoriale intégratrice des enjeux de l'eau. Cette politique doit être partagée, collective et solidaire. Pour cela, plusieurs pistes doivent être approfondies : clarifier les compétences des différents acteurs publics, articuler les missions de police, rechercher la cohérence des différentes politiques sectorielles.

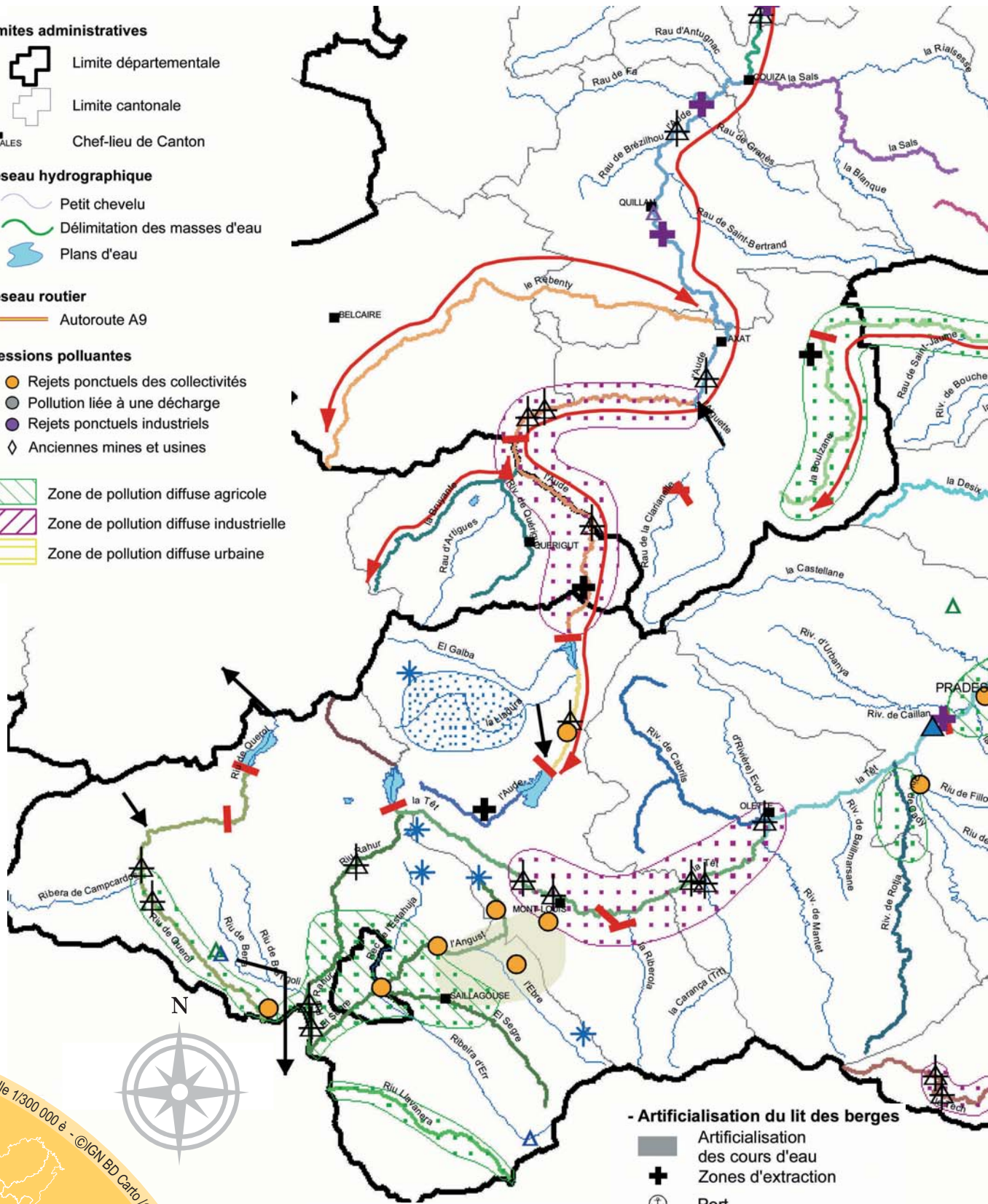
Autres questions importantes

Les milieux aquatiques du territoire Côtiers ouest sont concernés par d'autres problèmes communs à l'ensemble des milieux aquatiques du bassin. Ainsi 13 questions importantes permettent d'identifier les conditions de réussite de la politique de l'eau et notamment de l'atteinte des objectifs de la directive cadre sur l'eau sur le bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens. La lecture de ces questions, dans le document d'état des lieux, permettra une approche globale des enjeux posés par la mise en œuvre de la directive.

Pressions importantes sur les milieux aquatiques

Bassins versants Tech, Têt, Sègre, Agly, Canet, Salses, Leucate

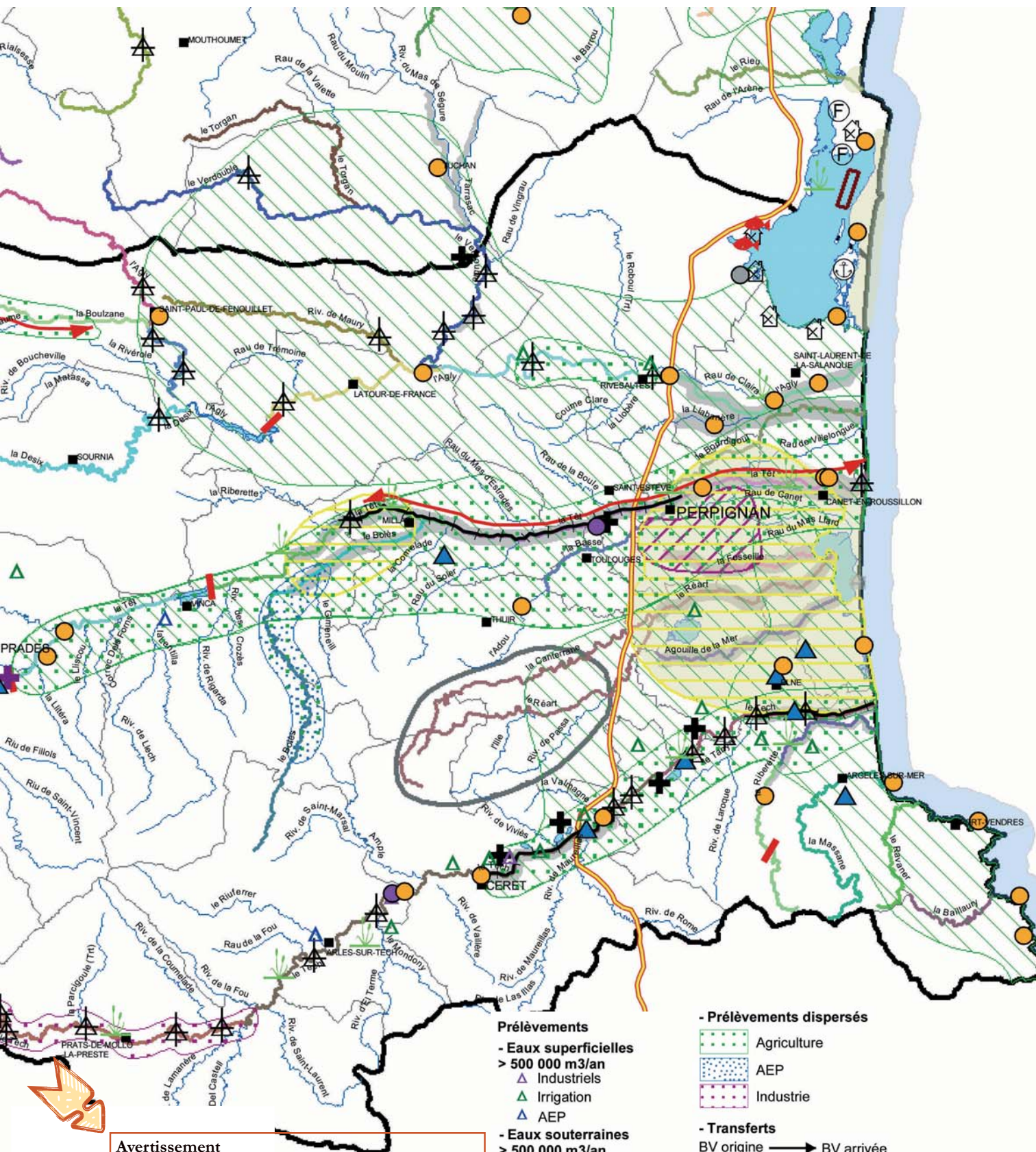
- Limites administratives**
- Limite départementale
 - Limite cantonale
 - ALÉS Chef-lieu de Canton
- Réseau hydrographique**
- Petit chevelu
 - Délimitation des masses d'eau
 - Plans d'eau
- Réseau routier**
- Autoroute A9
- Pressions polluantes**
- Rejets ponctuels des collectivités
 - Pollution liée à une décharge
 - Rejets ponctuels industriels
 - Anciennes mines et usines
 - Zone de pollution diffuse agricole
 - Zone de pollution diffuse industrielle
 - Zone de pollution diffuse urbaine



Echelle 1/300 000 e - ©IGN BD Carthage

- Pressions hydromorphologiques**
- Rupture de la continuité longitudinale**
 - Seuil < 5m infranchissable
 - Succession d'ouvrages infranchissables
 - Barrages**
 - Hauteur > 5m

- Artificialisation du lit des berges**
 - Artificialisation des cours d'eau
 - Zones d'extraction
 - Port
 - Erosion régressive
- Autres Pressions**
 - Fréquentation Touristique
 - Erosion liée à la gestion des versants
 - Pression urbaine et touristique



Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.

Prélèvements

- **Eaux superficielles > 500 000 m³/an**
 - ▲ Industriels
 - ▲ Irrigation
 - ▲ AEP
- **Eaux souterraines > 500 000 m³/an**
 - ▲ Industriels
 - ▲ Irrigation
 - ▲ AEP
- **Dérivations > 100 millions de m³ / an**
 - +
- * Prélèvement pour canons à neige

- Prélèvements dispersés

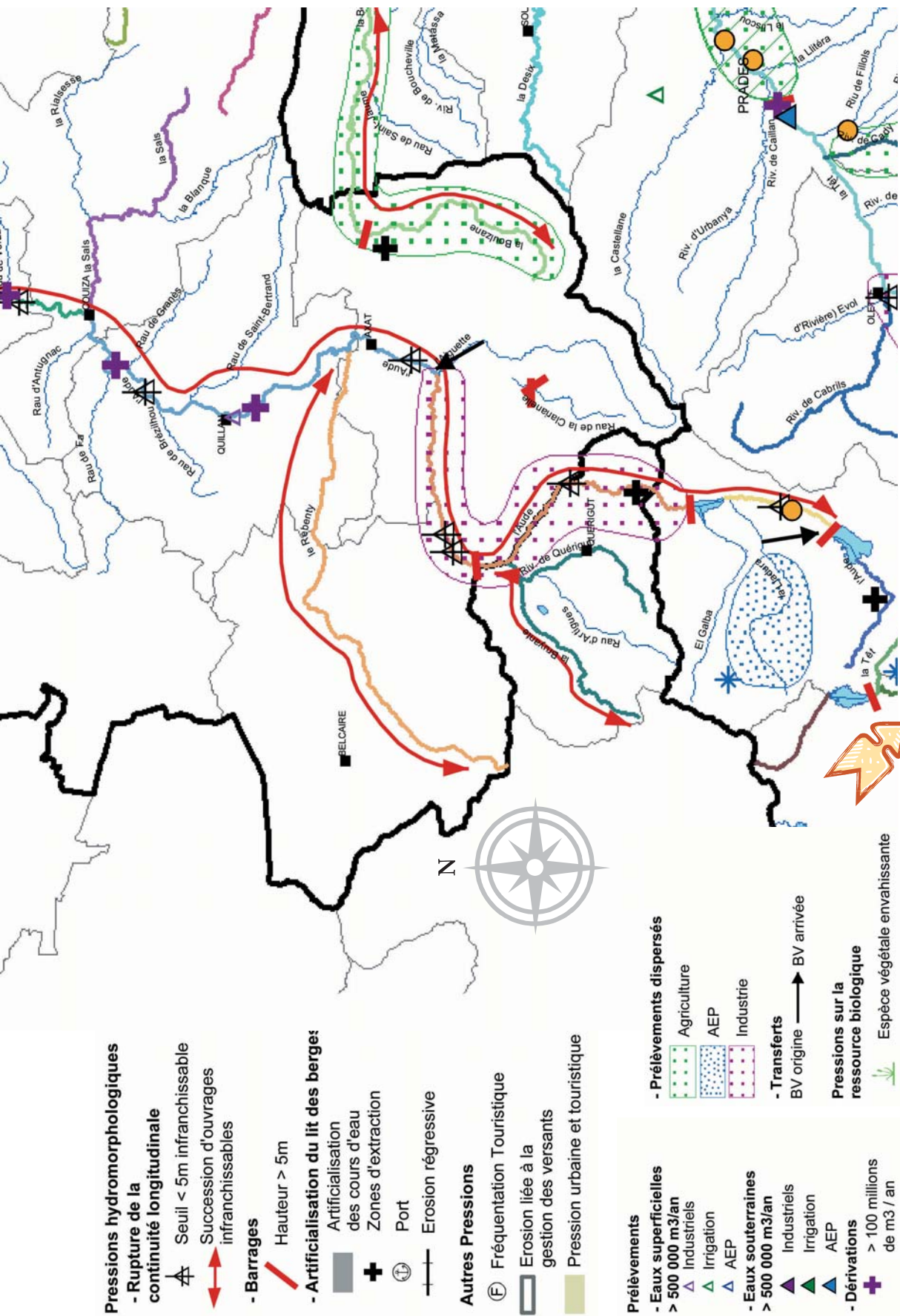
- Agriculture
- AEP
- Industrie

- Transferts

BV origine → BV arrivée

Pressions sur la ressource biologique

- Espèce végétale envahissante
- Pisciculture





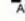
Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.




Pressions importantes sur les milieux aquatiques

Bassins versants Aude aval, étangs Narbonnais, Lapalme


Limites administratives

-  Limite départementale
-  Limite cantonale
-  ALES Chef-lieu de Canton






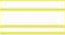
Réseau hydrographique

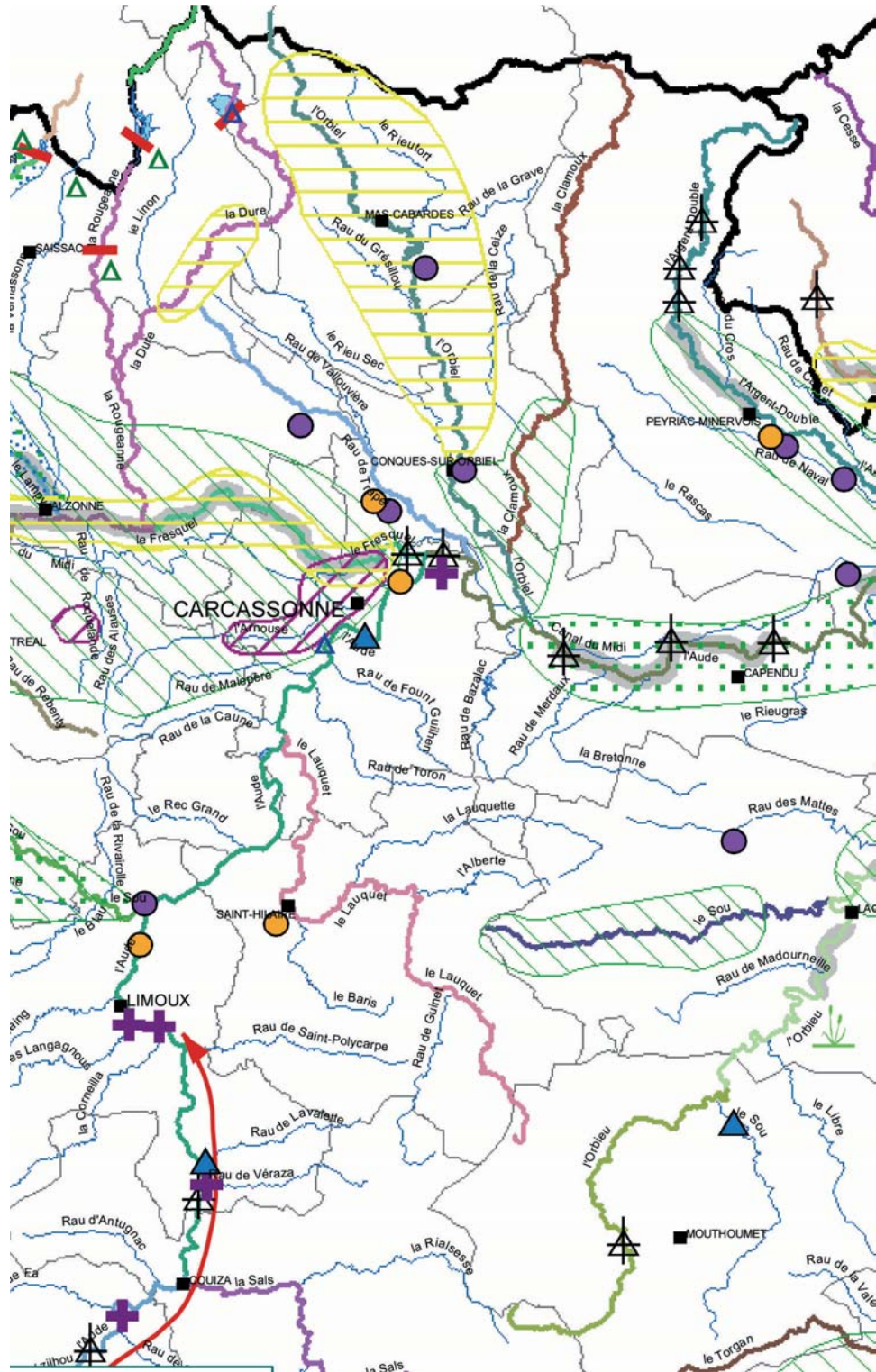
-  Petit chevelu
-  Délimitation des masses d'eau
-  Plans d'eau

Réseau routier

-  Autoroute A9

Pressions polluantes

-  Rejets ponctuels des collectivités
-  Pollution liée à une décharge
-  Rejets ponctuels industriels
-  Anciennes mines et usines
-  Zone de pollution diffuse agricole
-  Zone de pollution diffuse industrielle
-  Zone de pollution diffuse urbaine







Echelle 1/300 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage




Pressions hydromorphologiques

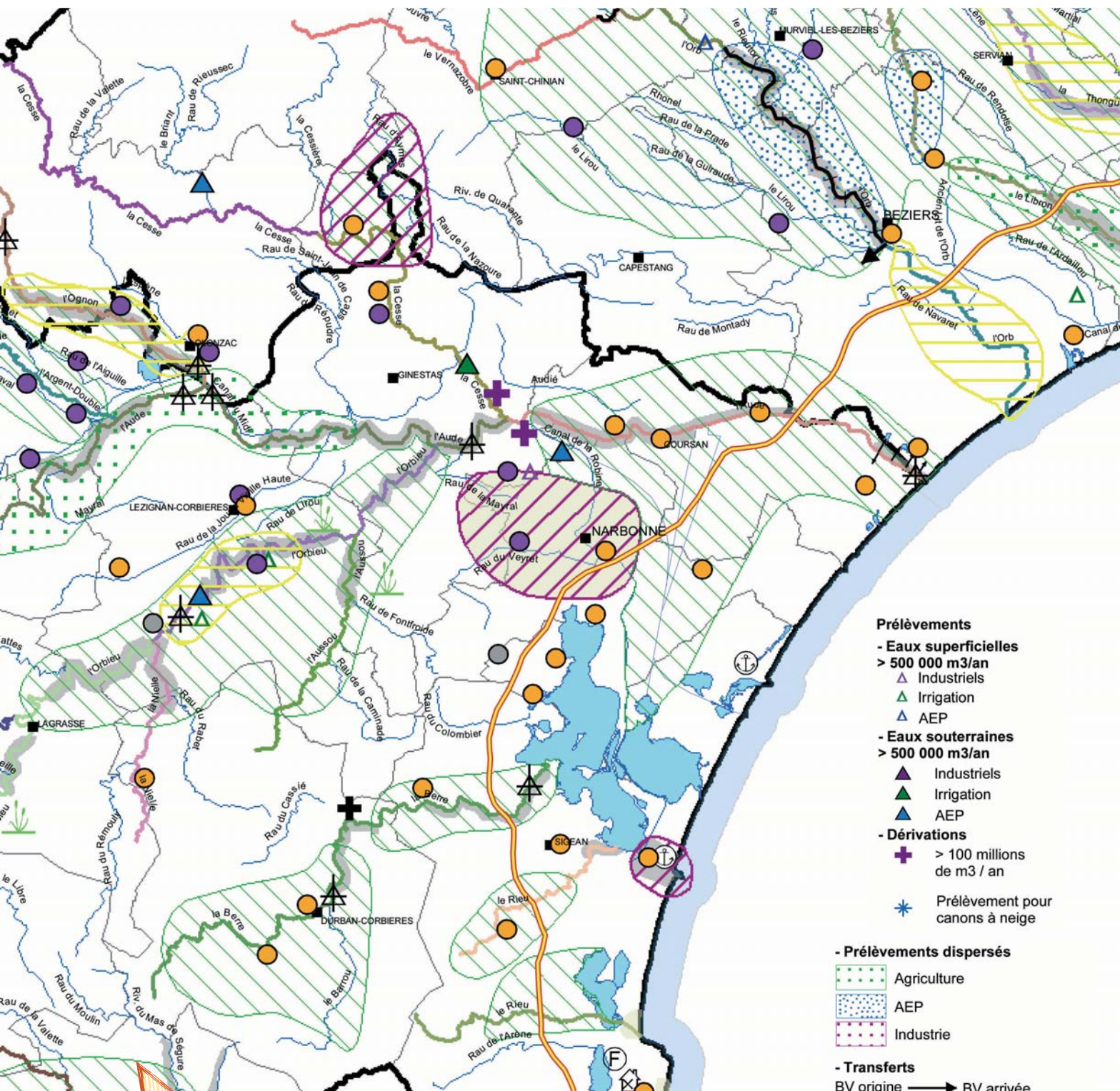
- Rupture de la continuité longitudinale**
 -  Seuil < 5m infranchissable
 -  Succession d'ouvrages infranchissables
- Barrages**
 -  Hauteur > 5m

- Artificialisation du lit des berges

-  Artificialisation des cours d'eau
-  Zones d'extraction
-  Port
-  Erosion régressive

Autres Pressions

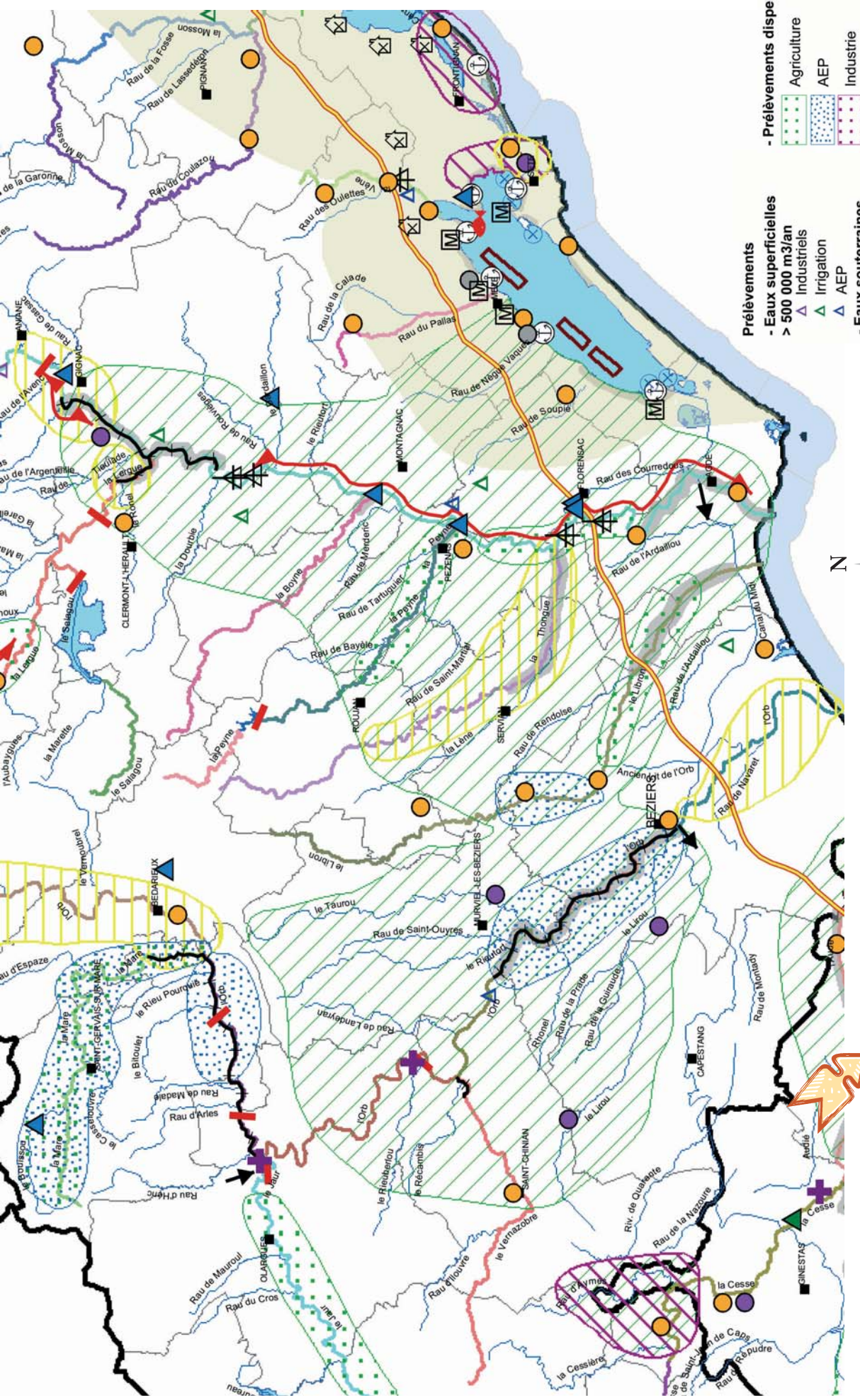
-  Fréquentation Touristique
-  Erosion liée à la gestion des versants
-  Pression urbaine et touristique



Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.





- Prélevements**
 - **Eaux superficielles > 500 000 m³/an**
 - ▲ Industriels
 - ▲ Irrigation
 - ▲ AEP
 - **Eaux souterraines > 500 000 m³/an**
 - ▲ Industriels
 - ▲ Irrigation
 - ▲ AEP
- **Dérivations**
 - + > 100 millions de m³ / an
 - * Prélèvement pour canons à neige
- **Prélevements dispersés**
 - Agriculture
 - AEP
 - Industrie
- **Transferts**
 - BV origine → BV arrivée
- Pressions sur la ressource biologique**
 - 🌿 Espèce végétale envahissante
 - 🐟 Pisciculture

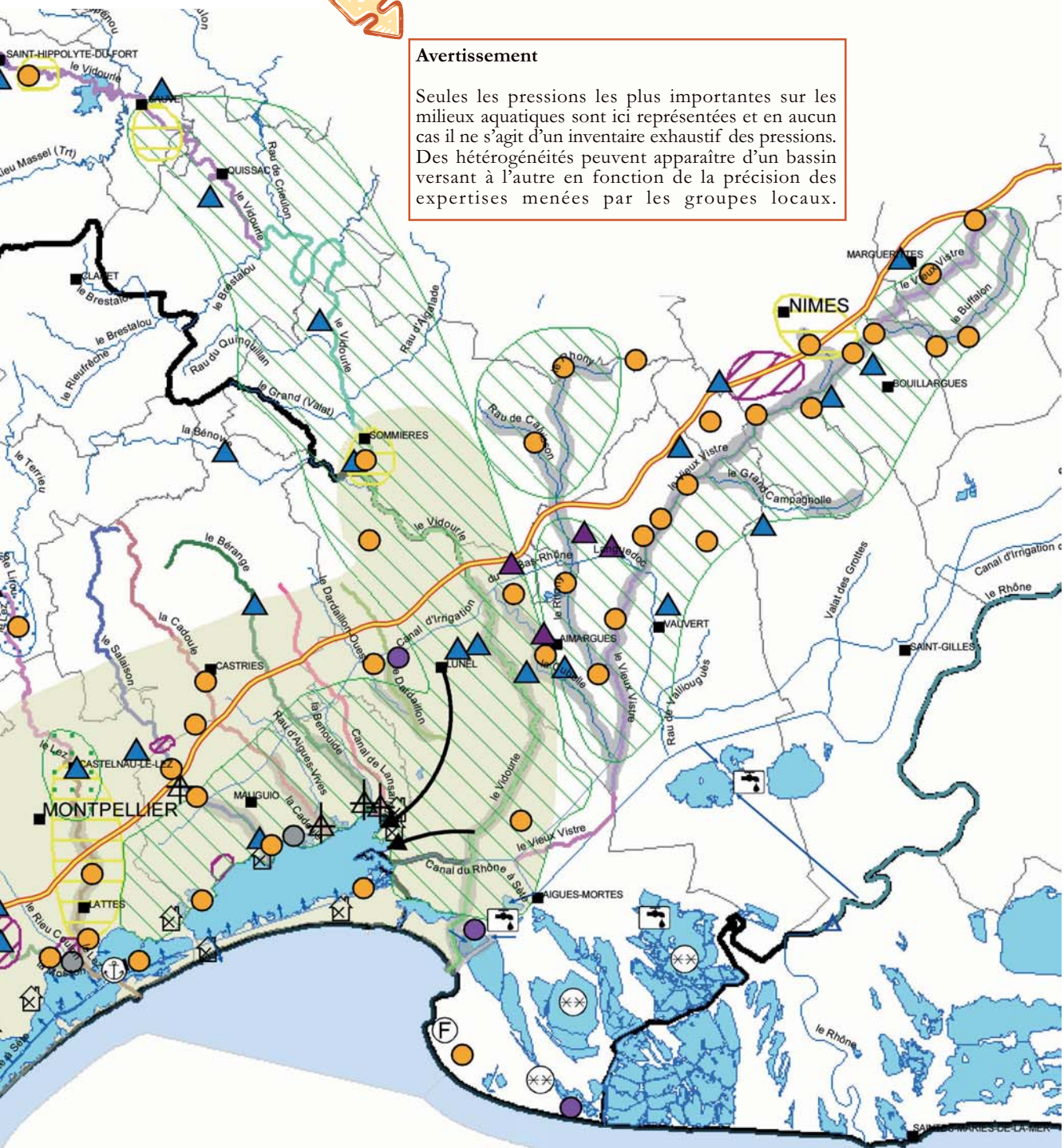


Avertissement
 Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.



Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.



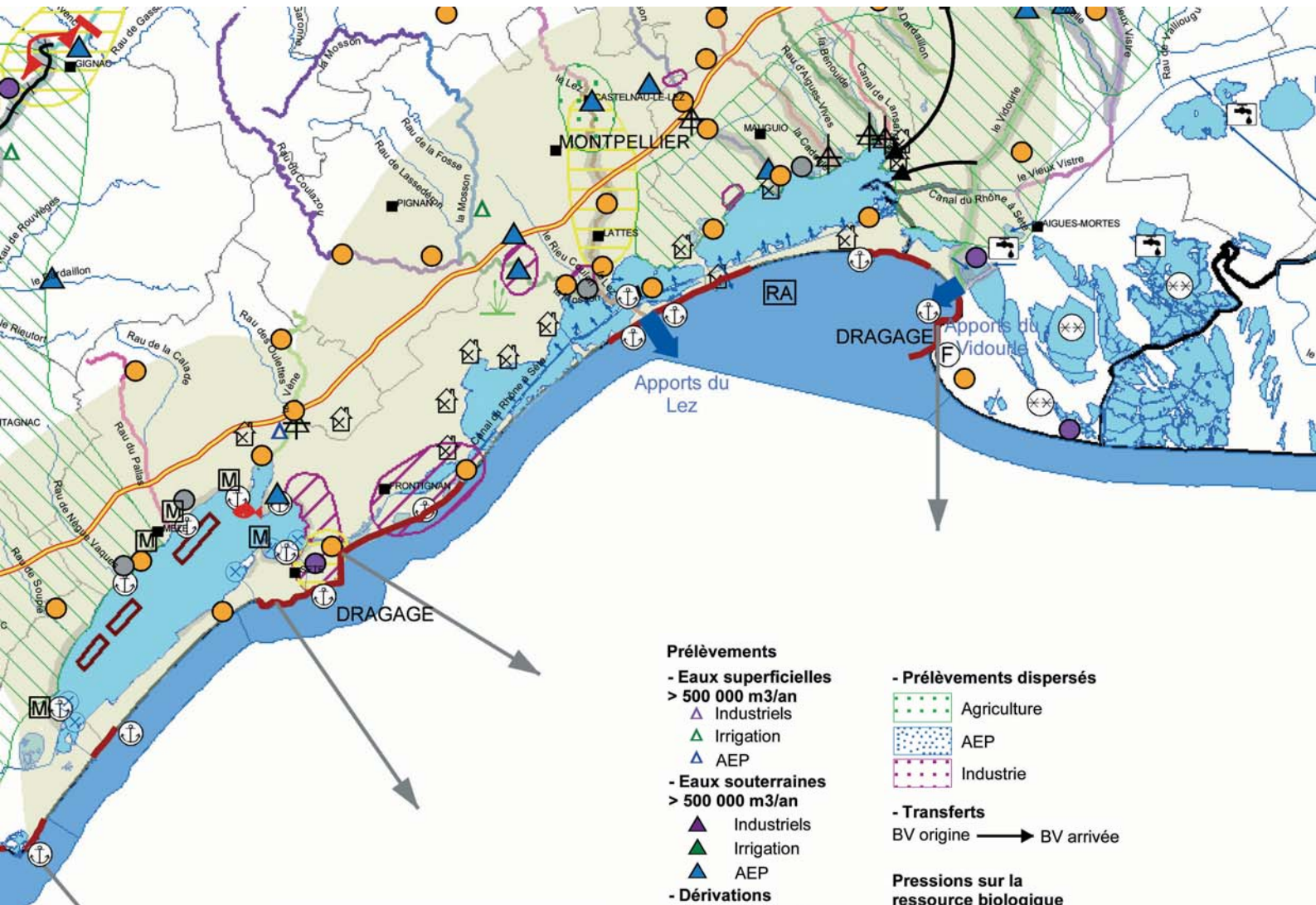
- Prélèvements**
- **Eaux superficielles**
 > 500 000 m³/an
 ▲ Industriels
 ▲ Irrigation
 ▲ AEP
 - **Eaux souterraines**
 > 500 000 m³/an
 ▲ Industriels
 ▲ Irrigation
 ▲ AEP
 - **Dérivations**
 + > 100 millions de m³ / an
 * Prélèvement pour canons à neige

- Prélèvements dispersés**
- Agriculture
 - AEP
 - Industrie

- Transferts**
 BV origine → BV arrivée

- Pressions sur la ressource biologique**
- Espèce végétale envahissante
 - Pisciculture





Pressions hydromorphologiques

- Rupture de la continuité longitudinale

- ⚓ Seuil < 5m infranchissable
- ↔ Succession d'ouvrages infranchissables

- Barrages

- ▬ Hauteur > 5m

- Artificialisation du lit des berges

- Artificialisation des cours d'eau
- ⊕ Zones d'extraction
- ⊕ Port
- ⊕ Erosion régressive

Autres Pressions

- ⓕ Fréquentation Touristique
- ▭ Erosion liée à la gestion des versants
- Pression urbaine et touristique

Prélèvements

- Eaux superficielles > 500 000 m3/an

- △ Industriels
- △ Irrigation
- △ AEP

- Eaux souterraines > 500 000 m3/an

- ▲ Industriels
- ▲ Irrigation
- ▲ AEP

- Dérivations

- ⊕ > 100 millions de m3 / an
- * Prélèvement pour canons à neige

- Prélèvements dispersés

- ▨ Agriculture
- ▨ AEP
- ▨ Industrie

- Transferts

BV origine → BV arrivée

Pressions sur la ressource biologique

- ▨ Espèce végétale envahissante
- 🐟 Pisciculture



Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.




Pressions importantes sur les milieux aquatiques

Littoral (Pyrénées Orientales)

Limites administratives

-  Limite départementale
-  Limite cantonale
-  ALES
Chef-lieu de Canton







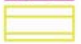
Réseau hydrographique

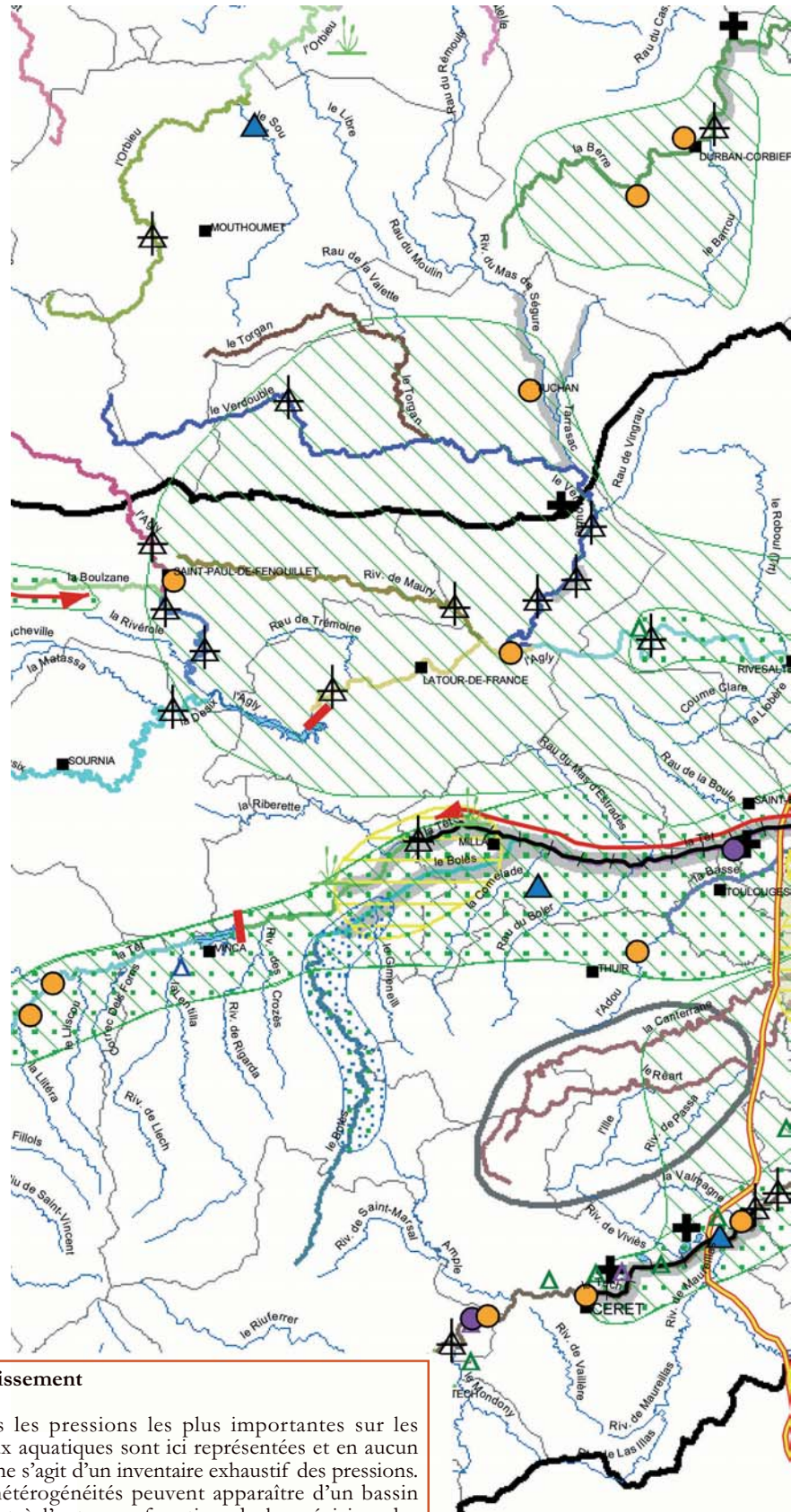
-  Petit chevelu
-  Délimitation des masses d'eau
-  Plans d'eau

Réseau routier

-  Autoroute A9

Pressions polluantes

-  Rejets ponctuels des collectivités
-  Pollution liée à une décharge
-  Rejets ponctuels industriels
-  Anciennes mines et usines
-  Zone de pollution diffuse agricole
-  Zone de pollution diffuse industrielle
-  Zone de pollution diffuse urbaine



Echelle 1/300 000 e

©IGN BD Carthage



Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.



Pressions hydromorphologiques

- Rupture de la continuité longitudinale

- Seuil < 5m infranchissable
- Succession d'ouvrages infranchissables

- Barrages

- Hauteur > 5m

- Artificialisation du lit des berges

- Artificialisation des cours d'eau
- Zones d'extraction
- Port
- Erosion régressive

Autres Pressions

- Fréquentation Touristique
- Erosion liée à la gestion des versants
- Pression urbaine et touristique

Prélèvements

- Eaux superficielles

- > 500 000 m3/an**
- Industriels
- Irrigation
- AEP

- Eaux souterraines

- > 500 000 m3/an**
- Industriels
- Irrigation
- AEP

- Dérivations

- > 100 millions de m3 / an
- Prélèvement pour canons à neige

- Prélèvements dispersés

- Agriculture
- AEP
- Industrie

- Transferts

BV origine → BV arrivée

Pressions sur la ressource biologique






- Espèce végétale envahissante
- Pisciculture

Apports du Rhône



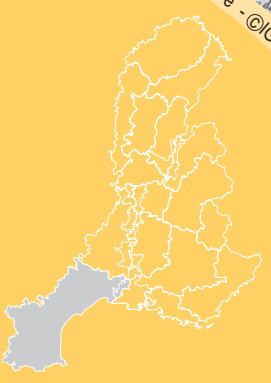
17/ Côtiers ouest, lagunes et Littoral (1)

Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015

-  Risque faible
-  Risque fort
-  Niveau de risque à préciser
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau








Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





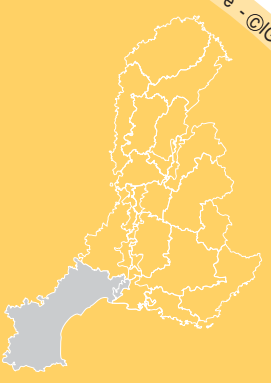
17/ Côtiers ouest, lagunes et Littoral (2)

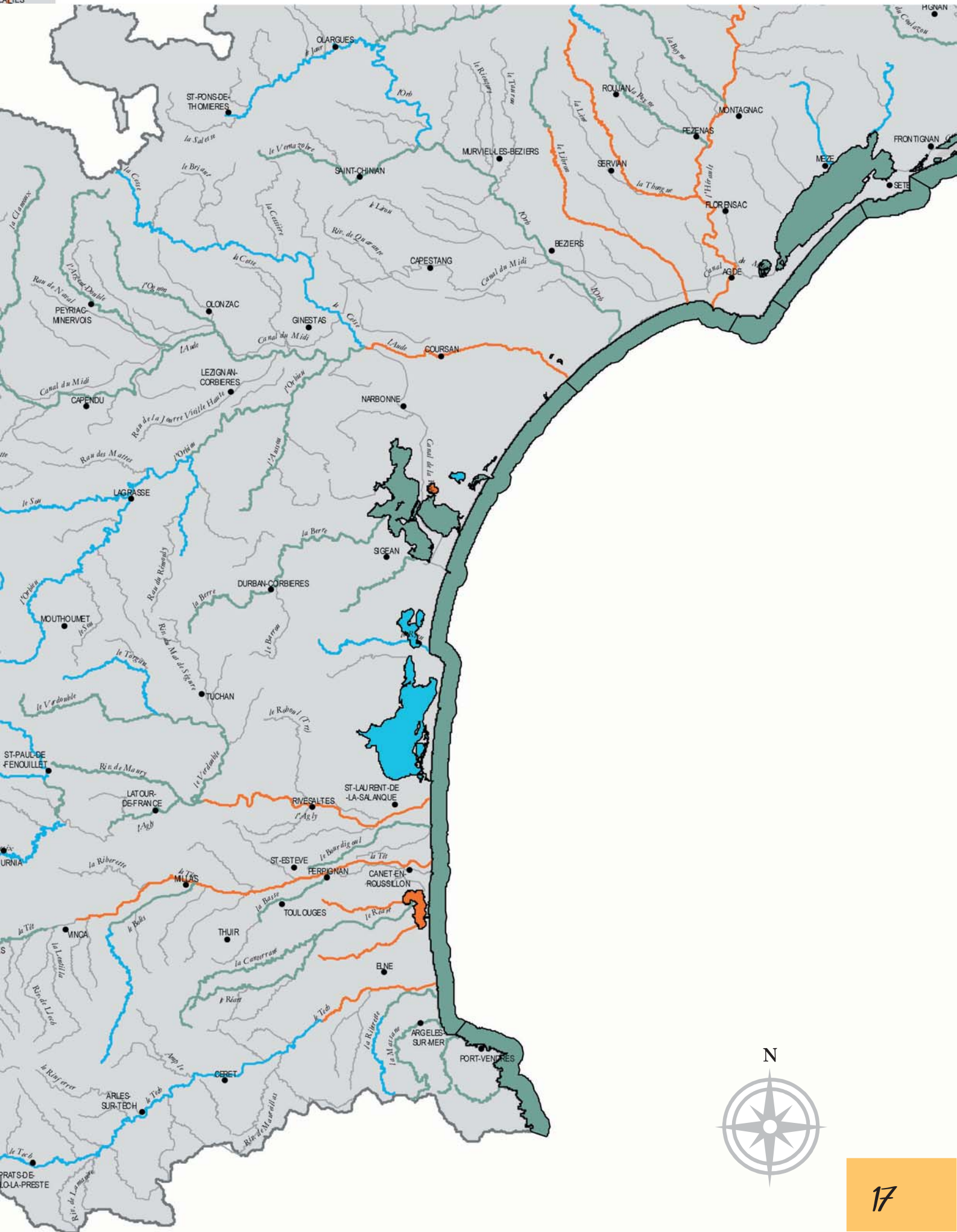
Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015

-  Risque faible
-  Risque fort
-  Niveau de risque à préciser
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau



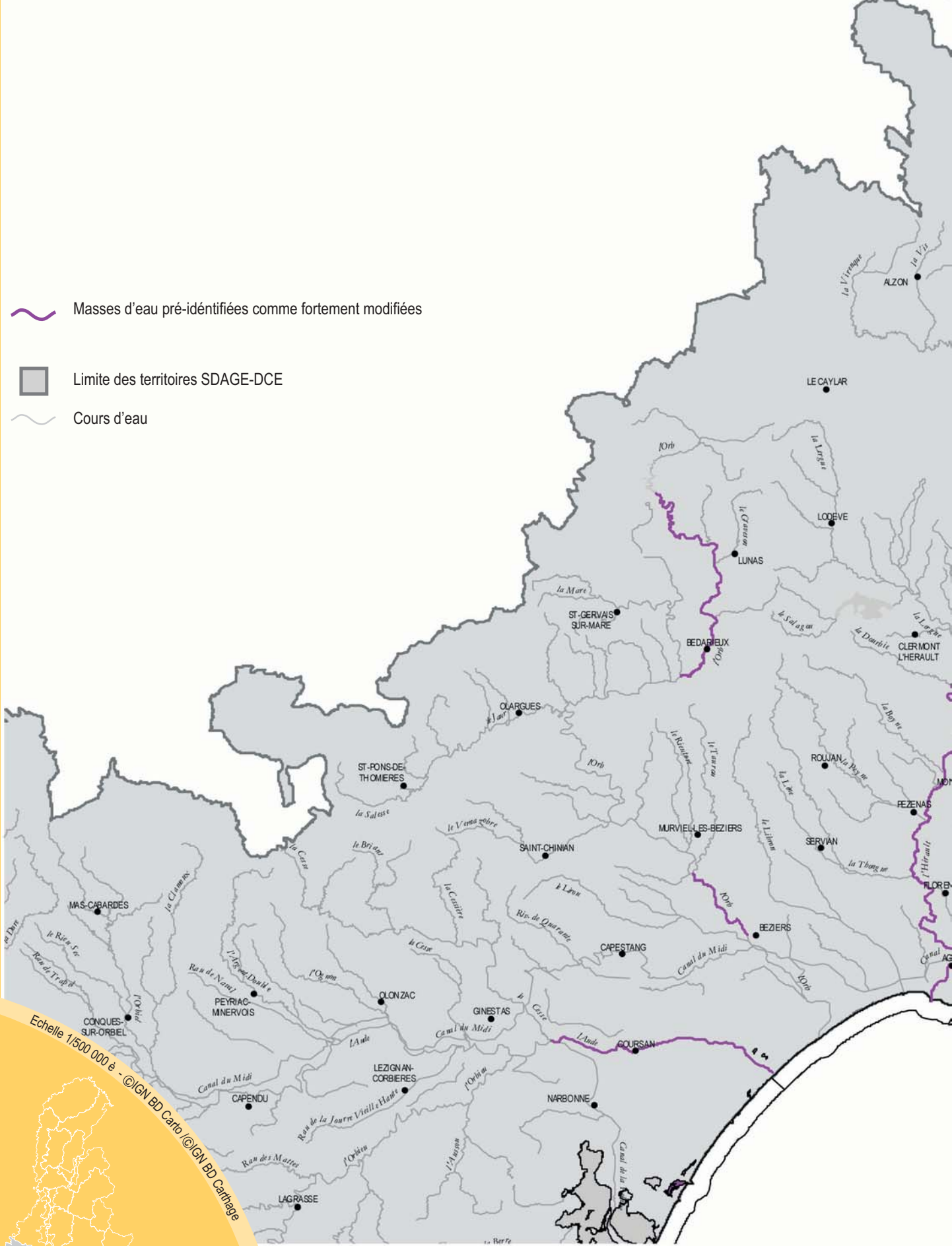
Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage



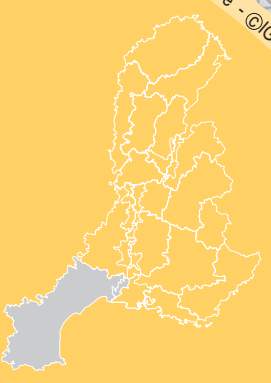


Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées

17/ Côtiers ouest, lagunes et Littoral (1)






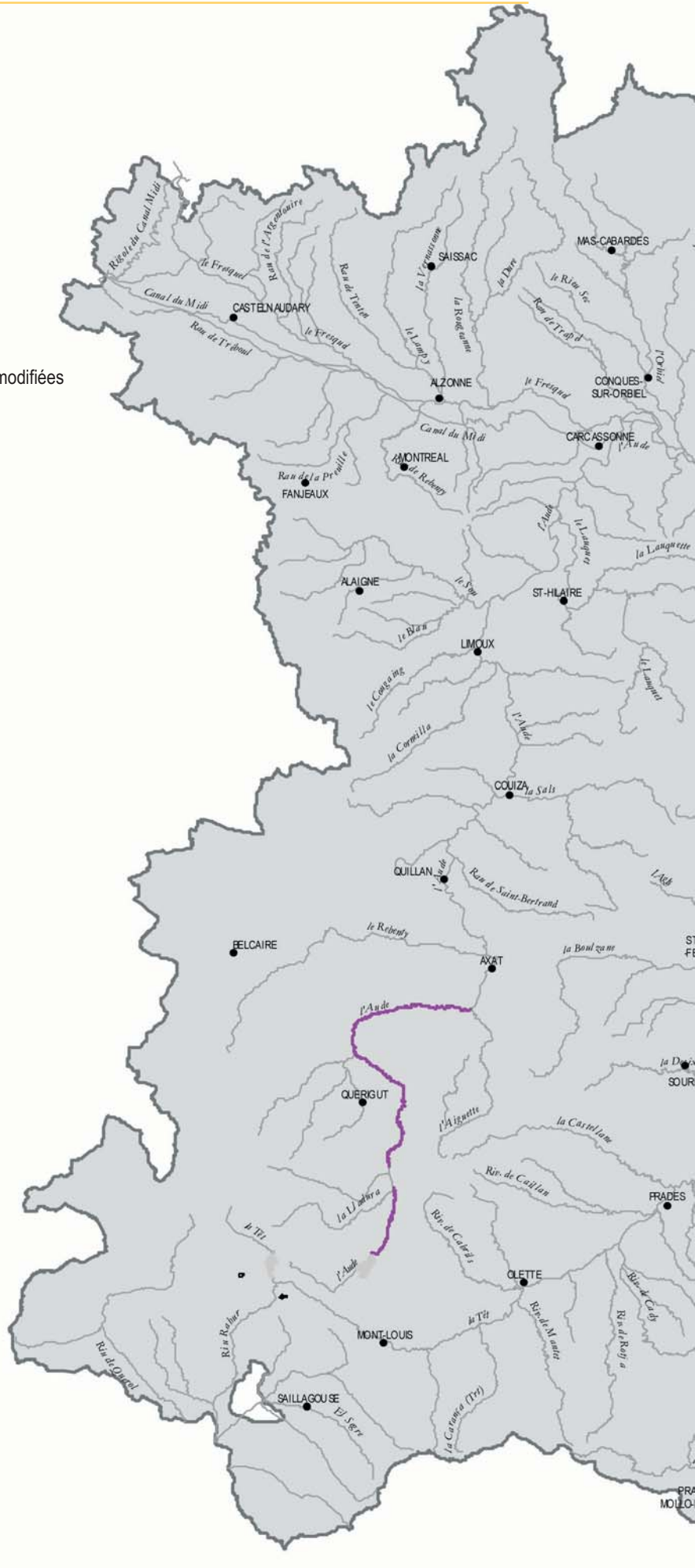
Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho / ©IGN BD Carthage



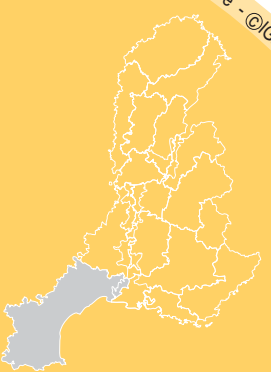
Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées

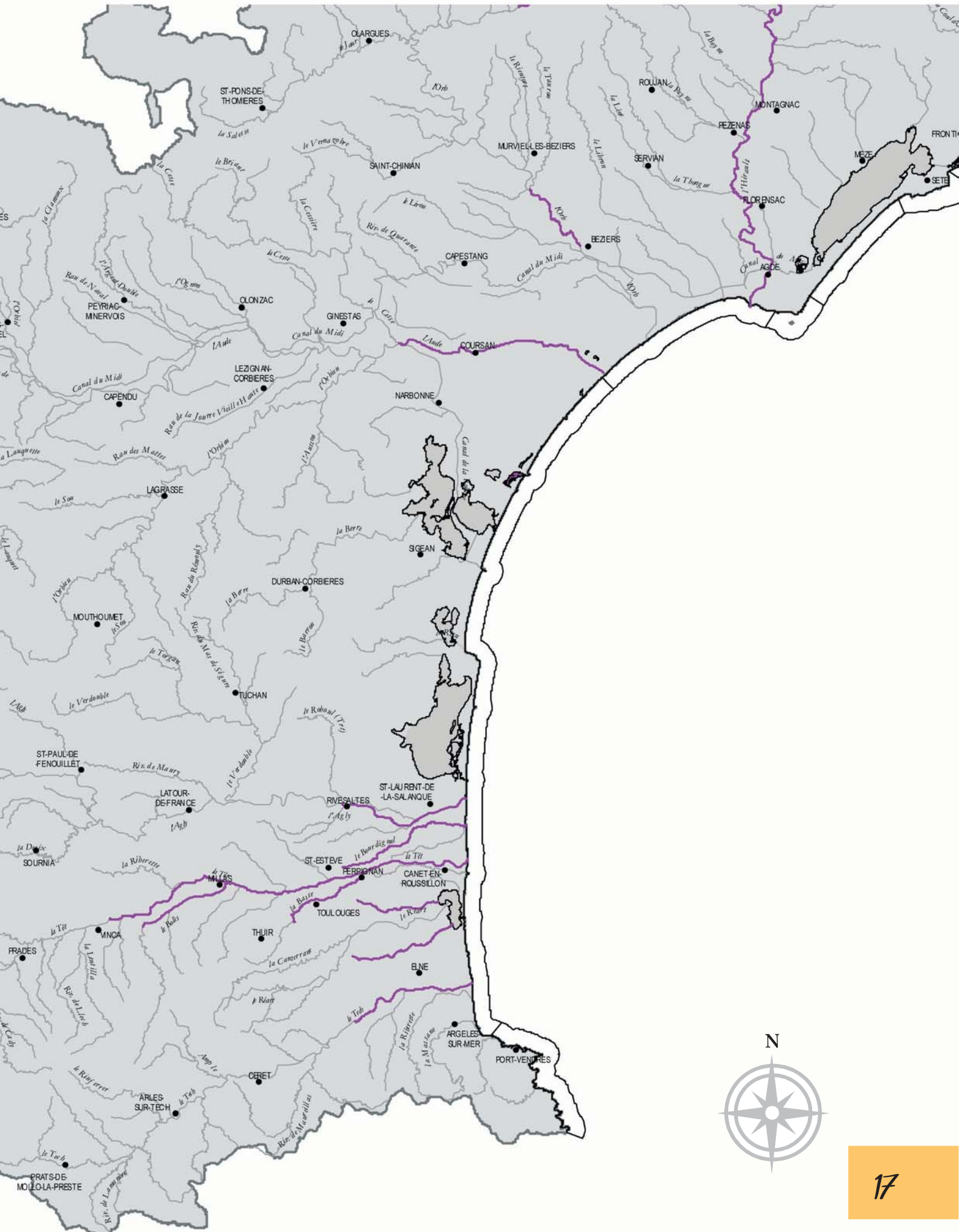
17/ Côtiers ouest, lagunes et Littoral (2)

-  Masses d'eau pré-identifiées comme fortement modifiées
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif

17/ Côtiers ouest, lagunes et Littoral (1)

Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

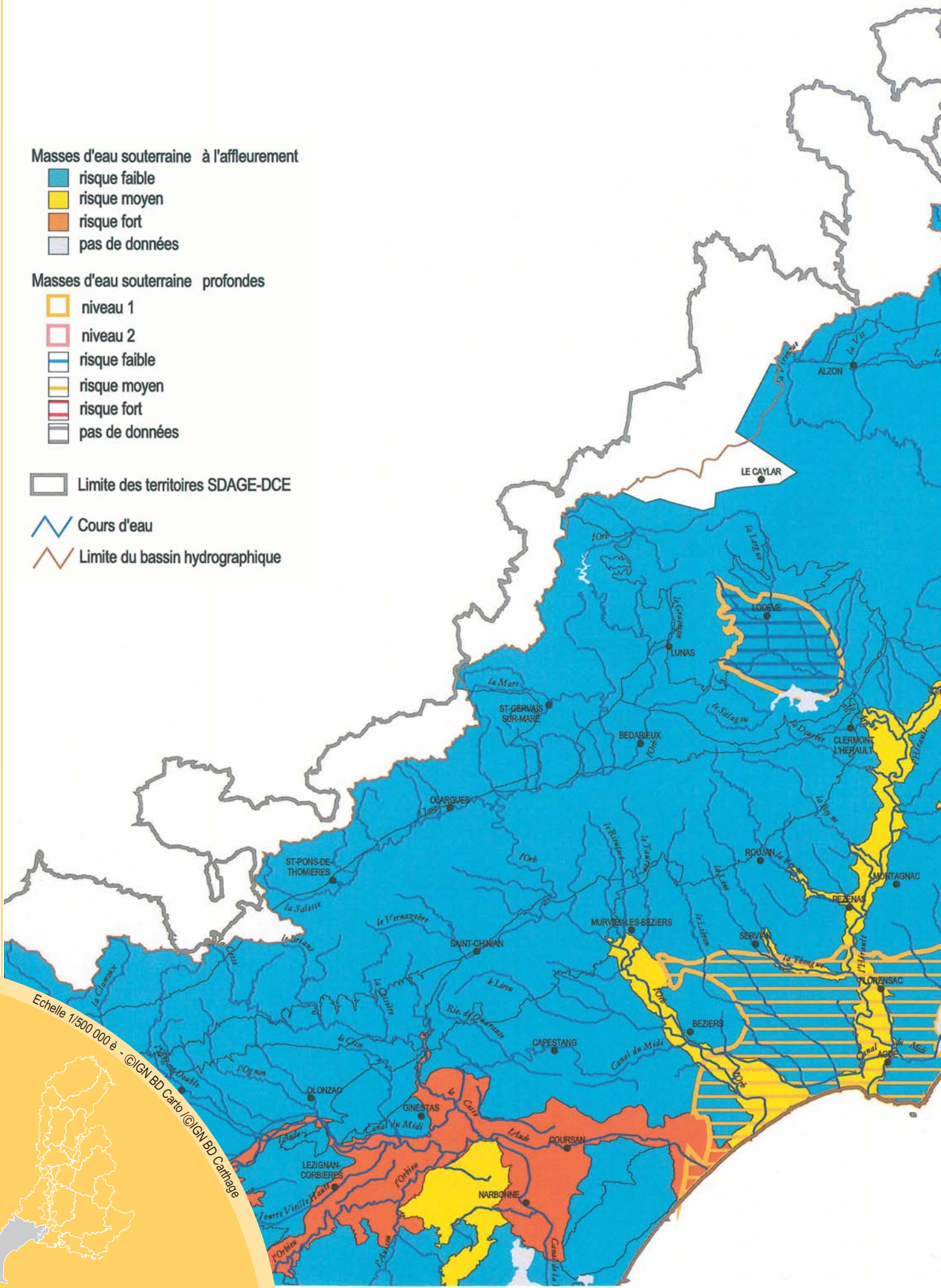
Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

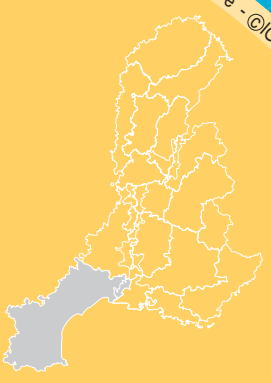
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique



Echelle 1/500 000 è - ©IGN BD Carthage



Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif

17/ Côtiers ouest, lagunes et Littoral (2)

Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

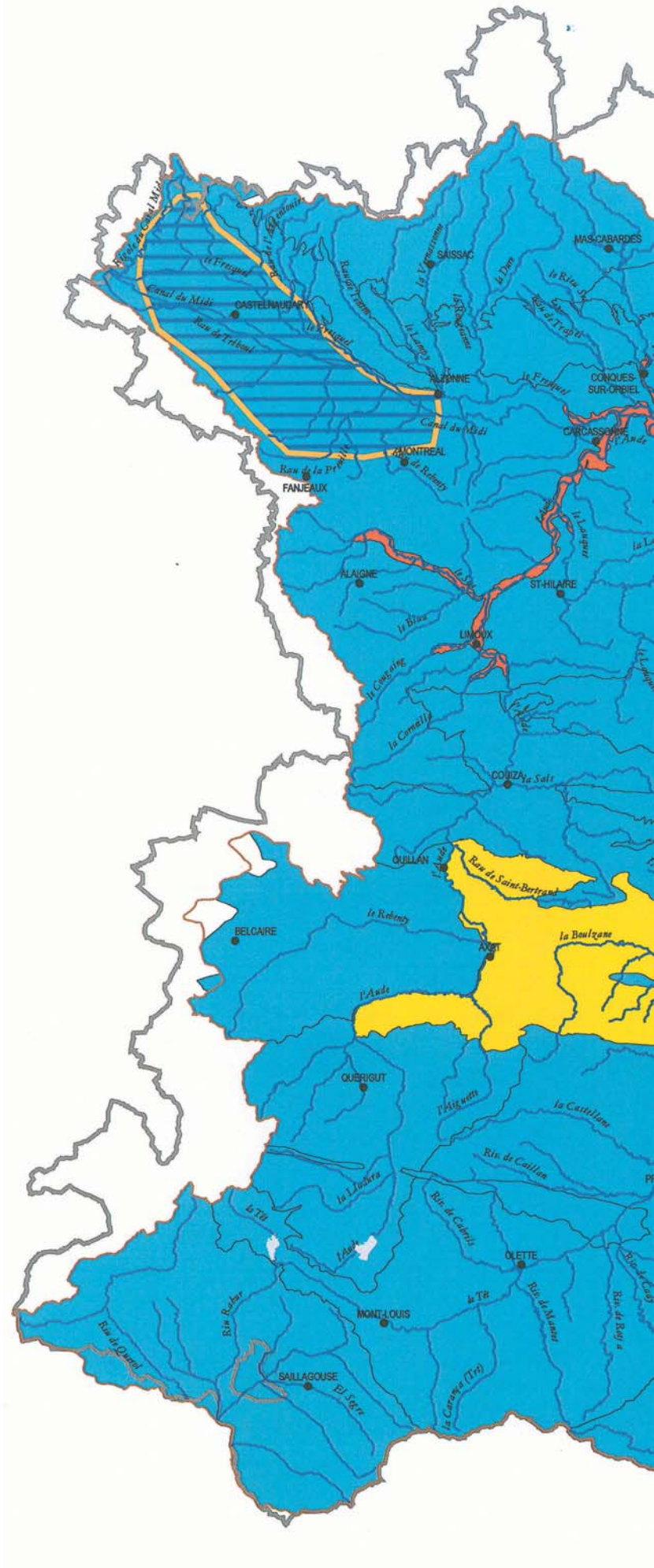
Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

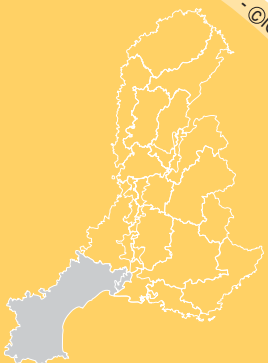
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage





Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif

17/ Côtiers ouest, lagunes et Littoral (1)

Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

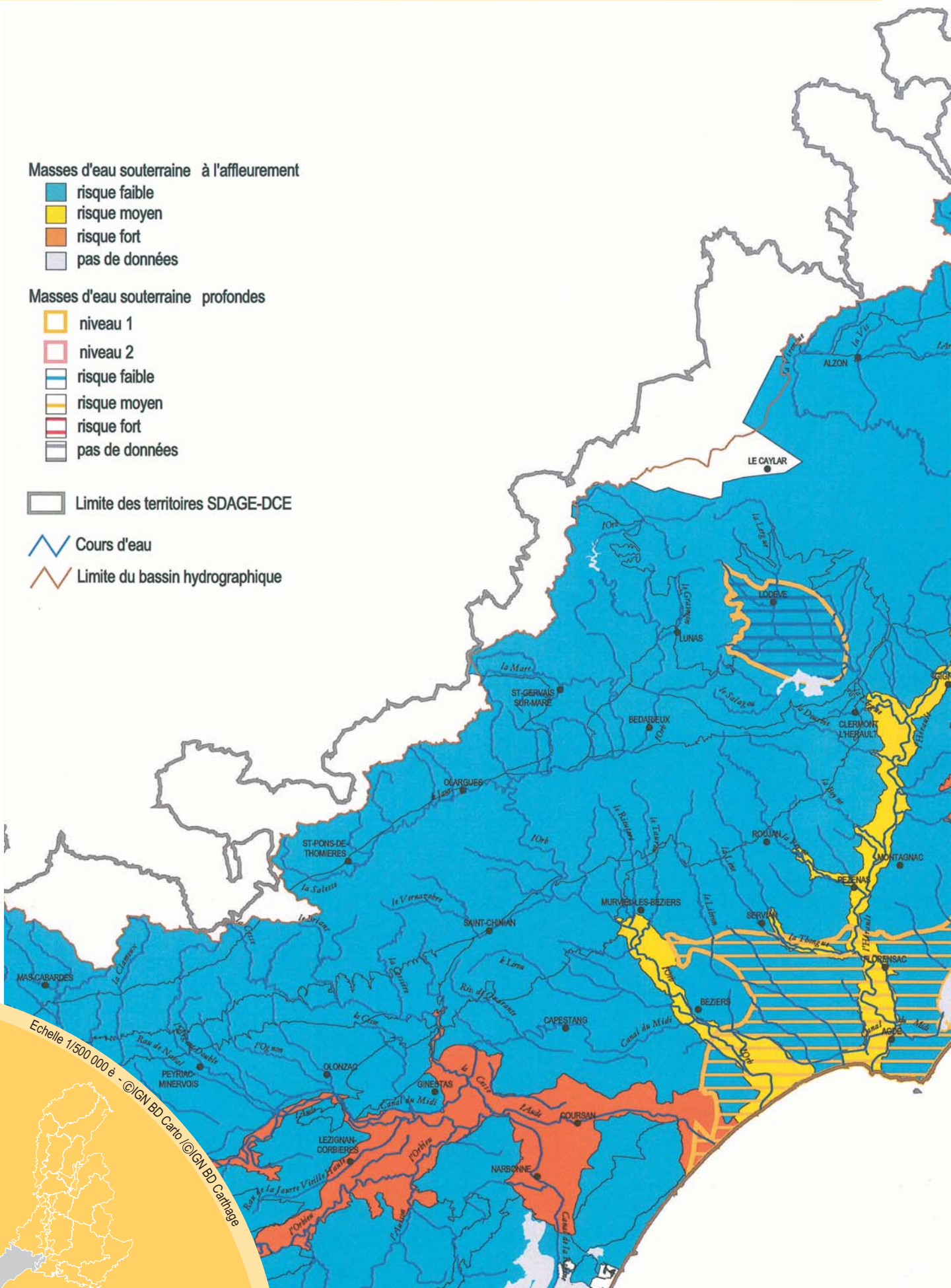
Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

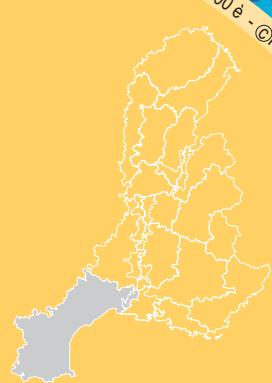
Limite des territoires SDAGE-DCE

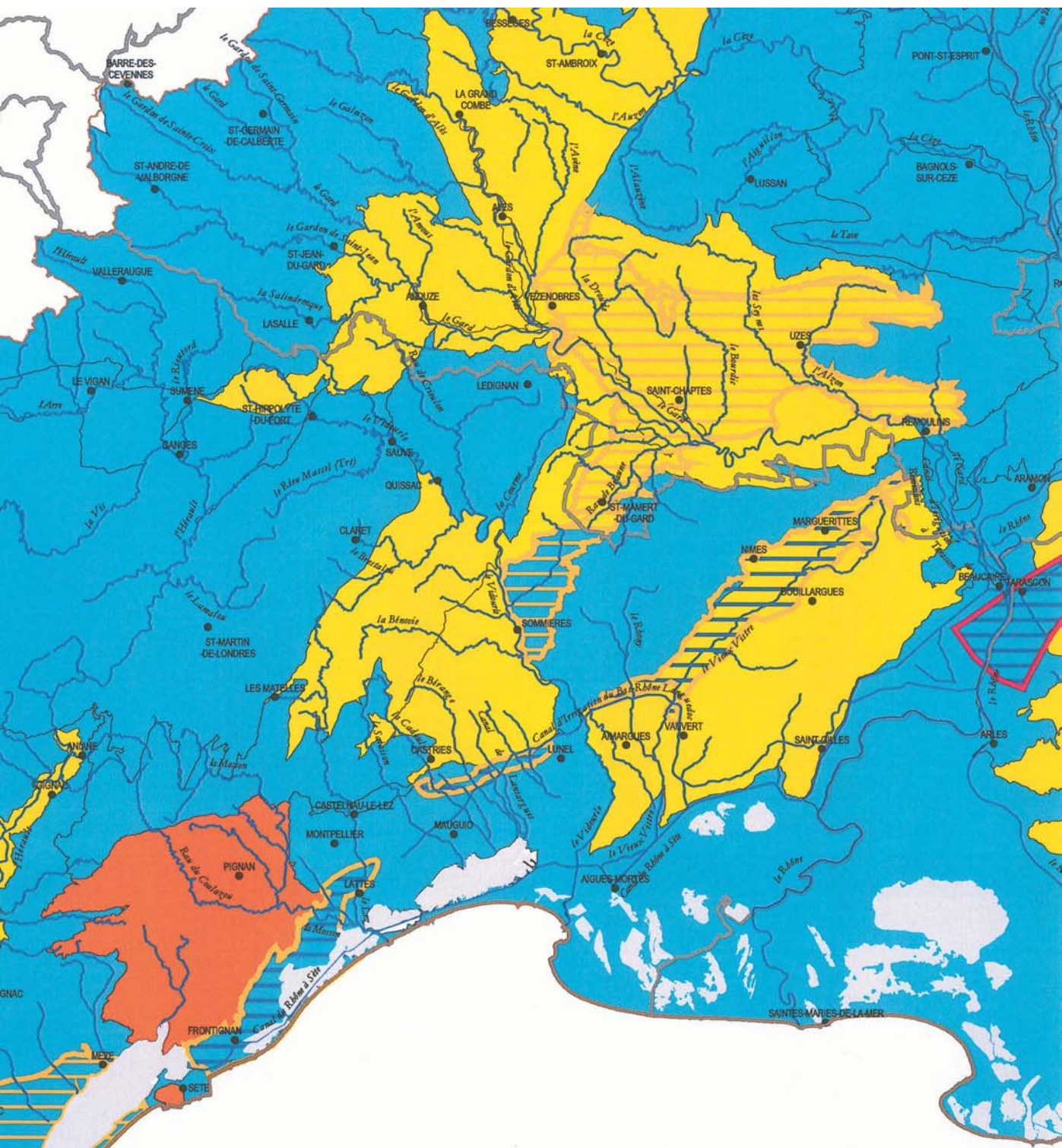
Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique



Echelle 1/500 000 à - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif

17/ Côtiers ouest, lagunes et Littoral (2)

Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

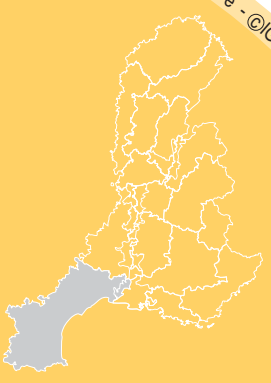
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage





Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

171 Côtiers ouest, lagunes et Littoral

Cours d'eau		Risque de non atteinte du bon état	Pré-identification en masse d'eau fortement modifiée	Qualité physique			
N°	nom			matières organiques et oxydables	matières azotées	nitrites	nitrates
132	Le vieux Vistre à l'aval de la Cubelle	Fort	Oui	?	?	?	?
133	Le Vistre	Fort	Oui	médiocre	médiocre	médiocre	médiocre
134a	Le Vidourle de la confluence avec le Brestalou à Sommières	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
134b	Le Vidourle de Sommières à la mer	Fort	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
136a	Le Vidourle de la source à St Hippolyte	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
136b	Le Vidourle de St Hippolyte à la confluence avec le Brestalou	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
137	Le Dardailon	Fort	Non	?	?	?	?
138	Le Bérange	Doute	Non	?	moyenne	bonne	bonne
139	Canal de Lansargues	Fort	Non	?	très bonne	très bonne	très bonne
140	La Cadoule	Fort	Non	?	moyenne	bonne	très bonne
141	Le Salaison	Fort	Non	médiocre	médiocre	moyenne	moyenne
142	Le Lez à l'aval de Castelnaud	Fort	Oui	médiocre	médiocre	bonne	médiocre
143	Le Lez de sa source à l'amont de Castelnaud	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
144	La Mosson du ruisseau du Coulazou à la confluence avec le Lez	Fort	Non	moyenne	bonne	bonne	bonne
145	Ruisseau du Coulazou	Doute	Non	médiocre	médiocre	bonne	bonne
146	La Mosson du ruisseau de Mieg Sole au ruisseau du Coulazou	Fort	Non	moyenne	bonne	médiocre	médiocre
147	La Mosson de sa source au ruisseau de Mieg Sole	Faible	Non	?	?	?	?
148	La Vène	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
149	Le Pallas	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
151a	L'Orb du Taurou à l'amont de Béziers	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne	très bonne
151b	L'Orb de l'amont de Béziers à la mer	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
152	L'Orb du Vernazobre au Taurou	Doute	Non	bonne	très bonne	bonne	très bonne
153	Le Vernazobre	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	très bonne
154a	L'Orb de la confluence avec la Mare à la confluence avec le Jaur	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
154b	L'Orb de la confluence avec le Jaur à la confluence avec le Vernazobre	Faible	Non	très bonne	très bonne	bonne	très bonne
155	Le Jaur	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
156a	L'Orb de l'aval du barrage à la confluence avec la Mare	Doute*	Oui	très bonne	bonne	bonne	très bonne
156b	La Mare	Doute	Non	très bonne	très bonne	bonne	très bonne
157	L'Orb de sa source à la retenue d'Avène	Faible	Non	très bonne	bonne	bonne	très bonne
159	Le Libron du ruisseau de Badeaussou à la mer Méditerranée	Fort	Non	moyenne	moyenne	moyenne	médiocre
160	Le Libron de sa source au ruisseau de Badeaussou	Doute	Non	?	?	?	?
161	L'Hérault du ruisseau de Gassac à la méditerranée	Fort	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
162	La Thongue	Fort	Non	médiocre	moyenne	bonne	médiocre
163	La Peyne aval	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
164	La Peyne amont	Faible	Non	?	?	?	?
165	La Boyne	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	très bonne
166	La Lergue du Roubieu à la confluence avec l'Hérault et l'aval du Salagou	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
167	Le Salagou	Faible	Non	?	?	?	?
168	La Lergue de sa source au Roubieu	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
169	l'Hérault du barrage de Moulin Bertrand au ruisseau de Gassac	Doute	Non	bonne	bonne	très bonne	bonne
171	L'Hérault de la Vis à la retenue du Moulin Bertrand	Doute	Non	bonne	bonne	très bonne	très bonne
172	La Vis	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
173	L'Hérault de sa source à la confluence avec la Vis et l'Arre	Doute	Non	?	?	?	?
174	L'Aude de la Cesse à la mer Méditerranée	Fort	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
175a	la Cesse en amont de la confluence avec la Cessièrre	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
175b	la Cesse en aval de la confluence avec la Cessièrre	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
176	L'Orbieu de la Nielle jusqu'à la confluence avec l'Aude	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	très bonne
177	L'Aussou	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
178	La Nielle	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
179	L'Orbieu du ruisseau de Buet à la Nielle	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	très bonne
180	L'Alsou	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
181	L'Orbieu de sa source au ruisseau du Buet	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
182	L'Aude du Fresquel à la Cesse	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
183	L'Ognon	Doute	Non	moyenne	bonne	bonne	?
184	l'Argent-Double	Doute	Non	moyenne	moyenne	bonne	?
185	L'Orbiel	Doute	Non	très bonne	bonne	bonne	bonne
186	La Clamoux	Doute	Non	bonne	moyenne	bonne	bonne
187	Rau de Trapel	Doute	Non	?	bonne	bonne	bonne
188	Le Fresquel de la Rougeanne à l'Aude	Doute	Non	bonne	bonne	moyenne	bonne
189	Le Fresquel du ruisseau de Tréboul à la Rougeanne	Fort	Non	bonne	moyenne	médiocre	médiocre
190	La Rougeanne, l'Alzeau et la Dure	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
191	Alzeau amont	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
192a	Le Lampy jusqu'au ruisseau de Tenten	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
192b	Lampy aval et Tenten	Fort	Non	moyenne	bonne	médiocre	médiocre
193	Le Lampy amont	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
194	La Preuille	Fort	Non	bonne	bonne	médiocre	bonne
195	Le Rebenty	Fort	Non	bonne	bonne	moyenne	bonne
196	Le Fresquel de sa source au Tréboul inclus	Fort	Non	médiocre	médiocre	moyenne	médiocre
197	L'Aude de la Sals au Fresquel	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
198	Le Lauquet	Faible	Non	très bonne	bonne	bonne	très bonne
199	Le Sou	Doute	Non	bonne	moyenne	médiocre	bonne
200	La Sals	Faible	Non	très bonne	très bonne	bonne	très bonne

? : manque d'information pour se prononcer

Qualité physico-chimique estimée en 2015					Impacts hydro-morphologiques estimés en 2015			Qualité biologique estimée en 2015		
	matières phosphorées	métaux	pesticides	micropolluants organiques	prélèvements et modifications du régime hydrologique	ouvrages transversaux (continuité amont aval)	aménagements (fonctionnement des milieux connexes)	invertébrés	poissons	eutrophisation
	?	?	mauvaise	?	fort	moyen	faible	?	?	?
cre	médiocre	?	mauvaise	?	faible	nul	fort	mauvaise	mauvaise	moyenne
	bonne	très bonne	bonne	très bonne	faible	moyen	faible	bonne	moyenne	moyenne
	moyenne	très bonne	médiocre	très bonne	faible	moyen	fort	bonne	bonne	bonne
bonne	bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	moyen	nul	très bonne	très bonne	très bonne
	bonne	très bonne	bonne	très bonne	faible	moyen	faible	bonne	moyenne	moyenne
	?	?	?	?	nul	faible	moyen	?	moyenne	?
	moyenne	?	?	?	nul	faible	moyen	?	moyenne	moyenne
bonne	moyenne	?	?	?	nul	faible	moyen	?	moyenne	moyenne
	très bonne	?	?	?	nul	faible	moyen	?	moyenne	moyenne
ine	moyenne	?	?	?	nul	moyen	moyen	médiocre	moyenne	moyenne
	médiocre	?	moyenne	?	moyen	moyen	moyen	médiocre	médiocre	moyenne
	moyenne	?	?	?	fort	moyen	faible	?	mauvaise	moyenne
	moyenne	?	?	?	faible	nul	moyen	?	moyenne	moyenne
	moyenne	?	?	?	nul	nul	moyen	?	médiocre	?
cre	médiocre	?	?	?	faible	faible	nul	?	moyenne	bonne
	?	?	?	?	nul	nul	nul	?	médiocre	?
	bonne	très bonne	bonne	très bonne	fort	moyen	faible	bonne	bonne	bonne
	bonne	très bonne	bonne	très bonne	faible	nul	nul	bonne	bonne	bonne
	très bonne	très bonne	moyenne	?	fort	moyen	fort	moyenne	bonne	?
	bonne	bonne	moyenne	?	fort	moyen	faible	?	moyenne	?
	très bonne	bonne	moyenne	très bonne	moyen	faible	moyen	bonne	moyenne	bonne
	très bonne	très bonne	moyenne	très bonne	moyen	faible	faible	bonne	bonne	bonne
	bonne	très bonne	bonne	très bonne	faible	moyen	moyen	bonne	bonne	?
	très bonne	très bonne	bonne	très bonne	moyen	faible	nul	bonne	bonne	bonne
	bonne	très bonne	bonne	très bonne	moyen	faible	nul	bonne	moyenne	moyenne
	très bonne	moyenne	bonne	très bonne	moyen	fort	faible	bonne	moyenne	moyenne
	très bonne	bonne	bonne	très bonne	moyen	moyen	faible	bonne	bonne	?
	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	nul	fort	nul	bonne	très bonne	moyenne
ne	médiocre	très bonne	médiocre	très bonne	moyen	nul	moyen	médiocre	médiocre	moyenne
	?	?	?	?	nul	nul	nul	?	?	?
	bonne	moyenne	médiocre	moyenne	fort	moyen	faible	mauvaise	moyenne	moyenne
	médiocre	bonne	moyenne	bonne	faible	faible	moyen	moyenne	moyenne	moyenne
	bonne	très bonne	moyenne	très bonne	moyen	moyen	faible	bonne	bonne	bonne
	?	?	?	?	nul	moyen	nul	?	?	?
	très bonne	très bonne	moyenne	très bonne	faible	faible	faible	bonne	moyenne	bonne
	bonne	moyenne	bonne	bonne	moyen	fort	moyen	moyenne	moyenne	moyenne
	?	?	?	?	nul	fort	nul	?	?	?
	bonne	bonne	très bonne	très bonne	fort	fort	nul	très bonne	moyenne	bonne
bonne	bonne	bonne	très bonne	très bonne	fort	fort	nul	bonne	bonne	bonne
bonne	très bonne	mauvaise	très bonne	très bonne	moyen	faible	faible	bonne	bonne	bonne
	bonne	mauvaise	très bonne	très bonne	moyen	fort	nul	très bonne	bonne	très bonne
	?	moyenne	?	?	fort	fort	nul	?	moyenne	?
	bonne	?	médiocre	médiocre	fort	faible	fort	médiocre	moyenne	moyenne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	nul	nul	très bonne	bonne	très bonne
	bonne	très bonne	moyenne	bonne	moyen	moyen	faible	?	bonne	bonne
	très bonne	très bonne	moyenne	?	moyen	moyen	moyen	moyenne	bonne	moyenne
	bonne	très bonne	moyenne	?	nul	nul	faible	?	bonne	bonne
	bonne	très bonne	bonne	?	nul	nul	faible	?	bonne	bonne
	très bonne	très bonne	bonne	?	nul	moyen	moyen	?	bonne	bonne
	bonne	très bonne	bonne	très bonne	nul	nul	nul	?	bonne	bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	?	nul	moyen	nul	très bonne	moyenne	très bonne
	bonne	moyenne	moyenne	?	moyen	moyen	moyen	moyenne	moyenne	bonne
	?	?	moyenne	?	nul	moyen	moyen	?	moyenne	moyenne
	?	bonne	bonne	?	moyen	fort	faible	?	moyenne	moyenne
	bonne	médiocre	bonne	?	faible	moyen	faible	médiocre	moyenne	moyenne
	bonne	très bonne	moyenne	?	nul	faible	faible	moyenne	bonne	moyenne
	moyenne	très bonne	moyenne	?	nul	faible	faible	mauvaise	moyenne	?
ne	moyenne	?	moyenne	?	faible	fort	fort	moyenne	moyenne	moyenne
cre	médiocre	?	médiocre	?	faible	faible	fort	?	moyenne	moyenne
	bonne	?	bonne	?	moyen	fort	nul	bonne	bonne	bonne
bonne	très bonne	?	?	?	nul	fort	nul	?	?	?
	bonne	?	bonne	?	moyen	fort	nul	bonne	?	bonne
cre	moyenne	?	médiocre	?	moyen	faible	faible	?	?	?
bonne	très bonne	?	?	?	nul	fort	nul	?	?	?
cre	moyenne	?	médiocre	?	nul	nul	fort	?	?	?
ne	mauvaise	?	médiocre	?	nul	nul	faible	?	?	?
ne	mauvaise	?	médiocre	?	faible	nul	fort	médiocre	moyenne	moyenne
	bonne	?	moyenne	?	moyen	fort	moyen	moyenne	moyenne	moyenne
	très bonne	très bonne	bonne	très bonne	nul	moyen	faible	bonne	bonne	moyenne
cre	bonne	très bonne	?	très bonne	moyen	moyen	faible	moyenne	moyenne	moyenne
	très bonne	très bonne	bonne	très bonne	nul	nul	nul	bonne	bonne	bonne

Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

Cours d'eau (suite)

Code	nom	Risque de non atteinte du bon état	Pré-identification en masse d'eau fortement modifiée	Qualité physico-chimique estimée			
				matières organiques et oxydables	matières azotées	nitrites	m phosphorés
201	L'Aude de l'Aiguette à la Sals	Doute	Non*	très bonne	bonne	très bonne	bonne
202	Le Rebenty	Doute	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
203	L'Aude du barrage de Puyvalador à l'Aiguette	Doute	Oui	très bonne	très bonne	bonne	très bonne
204	La Bruyante et Riv. de Quérigut et Rau d'Artigues	Doute	Non	?	?	?	?
205	L'Aude du barrage de Matemale à la retenue de Puyvalador	Doute	Oui	bonne	bonne	très bonne	bonne
206	L'Aude de sa source à la retenue de Matemale	Faible	Non	bonne	bonne	très bonne	très bonne
208	La Berre	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	très bonne
209	Rieu de Roquefort	Doute	Non	moyenne	moyenne	bonne	moyenne
210	Rieu de Lapalme	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	très bonne
211	L'Agly du ruisseau de Roboul à la mer Méditerranée	Fort	Oui	moyenne	moyenne	bonne	bonne
212	L'Agly du Verdoble au ruisseau de Roboul	Fort	Non	bonne	très bonne	bonne	bonne
213	Le Verdoble	Doute	Non	bonne	bonne	très bonne	bonne
214	Le Torgan	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
215	L'Agly du barrage de l'Agly au Verdoble	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
216	Riv. de Maury	Doute	Non	très bonne	bonne	bonne	très bonne
218	L'Agly de la Boulzane à la Desix	Doute	Non	très bonne	bonne	bonne	très bonne
219	La Desix	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	très bonne
220	La Boulzane	Faible	Non	très bonne	très bonne	bonne	bonne
221	L'Agly de sa source à la Boulzane	Faible	Non	bonne	très bonne	très bonne	très bonne
222	Le Bourdigou	Doute	Oui	bonne	moyenne	bonne	bonne
223	La Têt de la Comelade à la mer Méditerranée	Fort	Oui	moyenne	bonne	bonne	bonne
224	La Têt du barrage de Vinça à la Comelade	Fort	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
226	La Têt de la rivière de Mantet à la retenue de Vinça	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
227	Rivière de Rotja	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
228	Rivière de Cabrils	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
229	La Têt du barrage des Bouillouses à la rivière de Mantet	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
230	La Têt de sa source à la retenue des Bouillouses	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
231	Foseille	Fort	Oui	moyenne	moyenne	bonne	moyenne
232	Le Réart et la Canterrane	Doute	Non	?	?	?	?
233	Agouille	Fort	Oui	moyenne	moyenne	moyenne	moyenne
234	Le Tech du Correc d'En Rodell à la mer Méditerranée	Fort	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
235	Le Tech de la rivière de Lamanère au Correc d'En Rodell	Faible	Non	bonne	bonne	très bonne	bonne
236	Le Tech de sa source à la rivière de Lamanère	Faible	Non	bonne	très bonne	très bonne	bonne
237a	La Riberette de la source à St André	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
237b	La Riberette de St André à la mer	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
238	Le Ravaner	Doute	Non	?	?	?	?
239	La Baillaury	Doute	Non	?	?	?	?
240	Le ruisseau de Querol	Faible	Non	très bonne	bonne	très bonne	très bonne
242	Le ruisseau Llavanera	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
243	Le Sège de sa source à la frontière espagnole et le Rahur	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	moyenne
887	La Buège	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	?
984	La Basse	Doute	Oui	moyenne	bonne	?	?
986a	Bolès amont de Bouleternère	Faible	Non	?	?	?	?
986b	Bolès aval de Bouleternère	Doute	Oui	?	?	?	?
1012	La Massane	Doute	Non	?	?	?	?
2008b	Rhône court circuité deBeaucaire avec le Gard à son extrême amont.	Doute	Oui	moyenne	moyenne	bonne	bonne
2009	Le Rhône de Beaucaire à la Méditerranée	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne

* Le statut de ces masses d'eau sera réexaminé en s'appuyant notamment sur les informations recueillies lors de la consultation institutionnelle.

Masses d'eau côtières

code	Nom	Risque de non atteinte du bon état	Pré-identification en masse d'eau fortement modifiée	Qualité physico-chimique estimée			
				Matières organiques et oxydables	matières en suspension	métaux lourds	pe
c1	De la frontière espagnole à Racou plage	Doute	non	très bonne	bonne	bonne	me
c2a	De racoue plage à l'embouchure de l'Aude	Doute	non	très bonne	bonne	très	me
c2b	De l'embouchure de l'Aude au Cap d'Agde	Doute	non	bonne	bonne	très	b
c2c	Cap d'Agde	Doute	non	bonne	bonne	très	b
c2d	Limite Cap d'Agde à Sète	Doute	non	bonne	bonne	très	b
c2e	De Sète à Frontignan	Doute	non	bonne	bonne	très	b
c2f	De Frontignan à la pointe de l'Espiquette	Doute	non	bonne	bonne	très	me

? : manque d'information pour se prononcer

Qualité physico-chimique estimée en 2015					Impacts hydro-morphologiques estimés en 2015			Qualité biologique estimée en 2015		
	matières phosphorées	métaux	pesticides	micropolluants organiques	prélèvements et modifications du régime hydrologique	ouvrages transversaux (continuité amont aval)	aménagements (fonctionnement des milieux connexes)	invertébrés	poissons	eutrophisation
bonne	bonne	très bonne	très bonne	?	fort	fort	moyen	bonne	moyenne	bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	fort	nul	très bonne	bonne	très bonne
?	très bonne	très bonne	très bonne	?	fort	fort	faible	très bonne	moyenne	très bonne
?	?	?	?	?	fort	fort	nul	?	?	?
bonne	bonne	?	?	?	fort	fort	faible	?	très bonne	?
bonne	très bonne	?	?	?	nul	fort	nul	?	très bonne	?
très bonne	très bonne	?	?	?	nul	moyen	moyen	?	bonne	moyenne
moyenne	très bonne	moyenne	?	?	nul	nul	moyen	?	moyenne	bonne
très bonne	très bonne	moyenne	?	?	nul	nul	nul	bonne	moyenne	bonne
bonne	?	mauvaise	?	?	fort	moyen	fort	?	médiocre	?
bonne	?	médiocre	?	?	moyen	moyen	faible	moyenne	moyenne	médiocre
bonne	très bonne	moyenne	?	?	faible	moyen	faible	bonne	bonne	moyenne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	nul	faible	faible	bonne	bonne	très bonne
bonne	?	moyenne	?	?	moyen	fort	faible	bonne	bonne	?
très bonne	?	moyenne	?	?	nul	fort	faible	bonne	médiocre	?
très bonne	?	moyenne	?	?	faible	fort	faible	bonne	bonne	?
très bonne	?	très bonne	?	?	faible	moyen	nul	bonne	bonne	?
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	moyen	fort	faible	bonne	très bonne	bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	nul	faible	nul	bonne	bonne	très bonne
bonne	?	?	?	?	faible	moyen	fort	?	médiocre	?
bonne	?	moyenne	?	?	fort	fort	fort	?	médiocre	?
bonne	moyenne	bonne	bonne	bonne	fort	fort	moyen	bonne	médiocre	?
bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	moyen	fort	nul	bonne	bonne	?
bonne	très bonne	bonne	bonne	bonne	moyen	faible	nul	?	bonne	?
bonne	?	?	?	?	nul	faible	nul	?	très bonne	?
bonne	?	?	?	?	moyen	fort	nul	bonne	bonne	?
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	nul	fort	nul	?	très bonne	?
moyenne	bonne	moyenne	bonne	bonne	nul	nul	fort	médiocre	mauvaise	?
?	?	?	?	?	nul	nul	moyen	?	?	?
moyenne	bonne	bonne	moyenne	bonne	nul	nul	fort	médiocre	mauvaise	?
bonne	bonne	bonne	moyenne	bonne	moyen	moyen	fort	médiocre	médiocre	médiocre
bonne	bonne	bonne	bonne	très bonne	moyen	fort	moyen	bonne	bonne	bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	très bonne	faible	moyen	faible	très bonne	bonne	très bonne
très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	nul	moyen	nul	très bonne	très bonne	très bonne
bonne	très bonne	moyenne	bonne	bonne	faible	faible	fort	?	?	?
?	?	?	?	?	nul	nul	nul	?	?	?
?	?	?	?	?	nul	nul	nul	?	?	?
?	?	?	?	?	nul	nul	nul	?	?	?
bonne	très bonne	bonne	bonne	bonne	fort	moyen	nul	bonne	bonne	?
bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	fort	nul	faible	?	bonne	?
moyenne	bonne	bonne	bonne	bonne	fort	faible	faible	bonne	bonne	?
?	?	?	?	?	faible	nul	nul	?	?	?
?	?	?	?	?	moyen	faible	fort	?	?	?
?	?	?	?	?	nul	nul	nul	?	?	?
?	?	?	?	?	moyen	faible	fort	?	?	?
?	?	?	?	?	nul	nul	nul	?	?	?
?	?	?	?	?	nul	nul	nul	?	?	?
bonne	bonne	moyenne	moyenne	moyenne	fort	fort	fort	?	?	?
bonne	bonne	moyenne	moyenne	moyenne	faible	moyen	fort	moyenne	moyenne	?

Qualité physico-chimique estimée en 2015			Impacts hydromorphologiques estimés 2015		Qualité biologique estimée en 2015						
	pesticides	autres polluants organiques	aménagements gagnés sur la mer	artificialisation du trait de côte	qualité biologique globale	herbier de Posidonie	peuplements gorgonaires	indice benthique de substrat meuble	biocénose marine	Phytoplancton	espèces invasives
?	moyenne	bonne	nul	nul	?	?	?	?	?	?	?
?	moyenne	bonne	nul	faible	?	?	?	?	?	très bonne	?
?	bonne	bonne	nul	moyen	?	?	?	?	?	moyenne	?
?	bonne	très bonne	faible	nul	?	?	?	?	?	moyenne	?
?	bonne	très bonne	nul	nul	?	?	?	?	?	moyenne	?
?	bonne	très bonne	moyen	fort	?	?	?	?	?	moyenne	?
?	moyenne	très bonne	faible	moyen	?	?	?	?	?	moyenne	?

Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

Masses d'eau de transition

code	Nom	Risque de non atteinte du bon état	Pré-identification en masse d'eau fortement modifiée	Qualité physico-chimique estimée		
				matières en suspension	nutriments et matières organiques	métaux
T1	Canet	Fort	Non	?	?	?
T2	Salses-Leucate	Faible	Non	?	bonne	bonne
T3	Etang de Lapalme	Faible	Non	?	bonne	?
T4	Complexe du Narbonnais Bages - Sigean	Doute	Non	?	?	?
T5a	Complexe du Narbonnais Ayrolle	Doute	Non	?	?	?
T5b	Complexe du Narbonnais Campagnol	Fort	Non	?	?	?
T6a	Complexe du Narbonnais Gruissan	Faible	Non	?	?	?
T6b	Complexe du Narbonnais Grazel/Mateille	Doute	oui	?	?	?
T7	Pissevache	Doute	Non	?	?	?
T8	Vendres	Fort	Non	?	?	?
T9	Grand Bagnas	Doute	Non	?	?	?
T10	Etang de Thau	Doute	Non	?	bonne	bonne
T11a	Etang de l'Or	Fort	Non	?	médiocre	moyenne
T11b	Etangs Palavasiens Est	Fort	Non	?	médiocre	mauvaise
T11c	Etangs Palavasiens Ouest	Doute	Non	?	moyenne	médiocre
T13a	Petite Camargue Espiguette	Doute	Non	?	?	?
T13b	Petite Camargue Rhône St Roman	Doute	Non	?	?	?
T13c	Petite Camargue Médart	Doute	Non	?	?	?
T13d	Petite Camargue Repaus- Roi	Doute	Non	?	?	?
T13e	Petite Camargue Marette	Doute	Non	?	?	?
T13f	Petite Camargue Lairan	Doute	Non	?	?	?
T13g	Petite Camargue Canavérier	Doute	Non	?	?	?
T13h	Petite Camargue Scamandre- Charnier	Doute	Non	?	?	?

Masses d'eau artificielles (Canaux)

Code	Nom	Type
3051	Canal d'irrigation du Bas Rhône Languedoc	canal de transport d'eau brute
3052a	Canal de Gignac Tronc commun	canal de transport d'eau brute
3052b	Canal de Gignac Branche rive droite	canal de transport d'eau brute
3052c	Canal de Gignac Branche rive gauche	canal de transport d'eau brute
3056	Canal de Luc sur Orbieux	canal de transport d'eau brute
3057	Canal du Raonel	canal de transport d'eau brute
3059	Canal du Canet	canal de transport d'eau brute
3060	Canal de Cuxac d'Aude à Lespignan	canal de transport d'eau brute
3061	Rigoles de l'étang de Marseillette	canal de transport d'eau brute
3062	Canal de Saint Marcel et Sommail	canal de transport d'eau brute
3063	Canal de Corbère	canal de transport d'eau brute
3064	Canal d'Ille	canal de transport d'eau brute
3065	Canal de Thuir	canal de transport d'eau brute
3066	Canal Las canals Canal de Perpignan	canal de transport d'eau brute
3067	Canal de Corneilla	canal de transport d'eau brute
3068	Canal de Pezilla la Rivière	canal de transport d'eau brute
3069	Canal du Vernet et Pia	canal de transport d'eau brute
3070	Canal d'Eus et Marquixanes	canal de transport d'eau brute
3074	Canal Des Jardins Saint Jacques	canal de transport d'eau brute
3075	Canal des Albères	canal de transport d'eau brute
3076	Canal de Rivesaltes	canal de transport d'eau brute
3078	Canal du Pas des Tours	canal de transport d'eau brute
3079	Canal de Grand Vignes	canal de transport d'eau brute
3080	Canal de Sainte-Marie	canal de transport d'eau brute
3081	Canal de la Réunion	canal de transport d'eau brute
3082	Canal du Grazel	canal de transport d'eau brute
3108	canal du Rhône à Sète	Canal de navigation
3109	canal du Midi	Canal de navigation
3110	canal de la Robine	Canal de navigation



? : manque d'information pour se prononcer

Qualité estimée en 2015			Impacts hydromorphologiques estimés 2015						Qualité biologique estimée en 2015			
eaux	pesticides	autres contaminants organiques	aménagements gagnés sur la mer	artificialisation des berges	artificialisation des échanges avec la mer	arivées artificielles d'eau douce	entretiens des chenaux	comblement	Impact espèces invasives	macrophyto-benthos	phyto-plancton	peuplement ichtyologiques
?	?	?	nul	nul	fort	moyen	sans objet	fort	faible	?	?	?
très bonne	bonne	bonne	moyen	moyen	fort	nul	nul	nul	fort	?	?	?
bonne	bonne	bonne	faible	faible	faible	nul	nul	faible	nul	très bonne	bonne	?
?	?	?	nul	moyen	moyen	moyen	faible	faible	nul	?	?	?
?	?	?	nul	faible	nul	nul	nul	faible	faible	?	?	?
?	?	?	nul	nul	faible	fort	nul	fort	fort	?	?	?
?	?	?	nul	faible	moyen	faible	nul	faible	nul	?	?	?
?	?	?	moyen	fort	moyen	nul	moyen	nul	nul	?	?	?
?	?	?	faible	faible	nul	faible	nul	nul	nsp	?	?	?
?	?	?	faible	nul	fort	moyen	fort	fort	moyen	?	?	?
?	?	?	faible	faible	sans objet	nul	sans objet	?	nul	?	?	bonne
bonne	bonne	bonne	faible	moyen	fort	faible	sans objet	nul	nsp	mauvaise	bonne	?
bonne	moyenne	?	fort	moyen	fort	moyen	faible	fort	fort	?	?	?
mauvaise	mauvaise	mauvaise	fort	fort	moyen	moyen	fort	fort	moyen	?	?	?
mauvaise	moyenne	moyenne	fort	fort	moyen	nul	fort	moyen	nul	mauvaise	mauvaise	?
?	?	?	moyen	moyen	moyen	faible	nul	faible	mauvaises - cascades	?	?	?
?	?	?	faible	moyen	faible	faible	nul	faible	Cascaill	?	?	?
?	?	?	nul	moyen	moyen	faible	nul	faible	s (eutrophis)	?	?	?
?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
?	?	?	nul	faible	faible	faible	faible	moyen	faible	?	?	?
?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
?	?	?	faible	faible	fort	fort	?	faible	?	?	?	?
?	?	?	nul	faible	faible	faible	faible	faible	moyen	?	?	?

Plans d'eau

Code	Nom	Type	Qualité	Risque de non atteinte du bon état*
L117	Avène (retenue)	fortement modifié	Bonne	
L118	Saut de Vézole (retenue)	fortement modifié	Bonne	
L119	Salagou (retenue)	fortement modifié	Médiocre	
L120	Jouarres (étang)	fortement modifié	sans informations	
L121	Laprade (retenue)	fortement modifié	T Bonne	
L122	Matemale (retenue)	fortement modifié	Bonne	
L123	Bouillouse (retenue)	fortement modifié	T Bonne	
L124	Lanous (étang)	fortement modifié	sans informations	
L125	Puyvalador (retenue)	fortement modifié	Médiocre	
L126	Villeneuve de la Raho (retenue)	fortement modifié	Médiocre	
L127	Caramany (retenue)	fortement modifié	sans informations	
L128	Vinça (retenue)	fortement modifié	Médiocre	
L129	Pradeilles	naturel	sans informations	
L130	Liat	naturel	sans informations	sans informations
L137	Etang de Capsetang	naturel	sans informations	sans informations

* Pour les masses d'eau artificielles et les masses d'eau fortement modifiées, seul un recensement est demandé par la directive cadre.

Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

Masses d'eaux souterraines							
n°	nom	Risque de non atteinte du bon état qualitatif	Risque de non atteinte du bon état quantitatif	Risque de non atteinte du bon état	Aspects quantitatifs		Etat
					Equilibre de la ressource	Equilibre du biseau salé	
6101	Alluvions anciennes de la Vistrenque et des Costières	Fort	Moyen	Fort	Moyen	Bon	Moyen
6102	Alluvions anciennes entre Vidourle et Lez et littoral entre Montpellier et Sète	Fort	Faible	Fort	Bon	Bon	Médiocre
6106	Calcaires cambriens de la région viganaise	Faible	Faible	Faible	Bon	Très Bon	Très Bon
6109	Calcaires de la Clape	Faible	Faible	Faible	Bon	Moyen	Bon
6110	Calcaires éocènes du massif de l'Alaric	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon	Très Bon
6113	Calcaires et marnes jurassiques des garrigues nord-montpellieraines - système du Lez	Faible	Moyen	Moyen	Moyen?	Très Bon	Très Bon
6115	Calcaires et marnes jurassiques des garrigues nord-montpellieraines (W faille de Corconne)	Moyen	Faible	Moyen	Très Bon	Très Bon	Bon
6117	Calcaires du crétacé supérieur des garrigues nîmoises et extension sous couverture	Moyen	Faible	Moyen	Bon	Très Bon	Très Bon
6122	Calcaires et marnes essentiellement jurassiques des Corbières orientales	Moyen	Faible	Moyen	Bon	Très Bon	Très Bon
6124	Calcaires jurassiques pli ouest de Montpellier, extension sous couverture et formations tertiaires Montbazin-Gigean	Moyen	Fort	Fort	Moyen	Bon	Très Bon
6125	Calcaires et marnes causses et avant-causses du Larzac sud, Campestre, Blandas, Séranne, Escandorgue, BV Hérault et Orb	Faible	Faible	Faible	Bon	Très Bon	Très Bon
6126	Calcaires primaires du Synclinal de Villefranche et Fontrabieuse	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon	Très Bon
6132	Dolomies et calcaires jurassiques du fossé de Bédarieux	Faible	Faible	Faible	Bon	Très Bon	Très Bon
6203	Calcaires éocènes du Minervois (Pouzols)	Faible	Faible	Faible	Bon	Très Bon	Très Bon
6206	Calcaires jurassiques pli oriental de Montpellier et extension sous couverture	Moyen	Faible	Moyen	Bon	Très Bon	Bon
6207	Calcaires éocènes du Cabardès	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon	Très Bon
6216	Graviers et grès d'Issel et extension sous couverture - secteur de Castelnaudary	Faible	Faible	Faible	Bon?	Très Bon	Bon
6221	Multicouche pliocène et alluvions IVaires du Roussillon	Fort	Fort	Fort	Médiocre?	?	Moyen
6222	Pélites permienues et calcaires cambriens du lodévois	Faible	Faible	Faible	Bon	Très Bon	Très Bon
6223	Calcaires, marnes et molasses oligo-miocènes du bassin de Castrie-Sommières	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Très Bon	Moyen
6239	Calcaires et marnes de l'avant-pi de Montpellier	Moyen	Faible	Moyen	Bon	Très Bon	Bon
6310	Alluvions de l'Aude	Fort	Fort	Fort	Mauvais	Médiocre	Moyen
6311	Alluvions de l'Hérault	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Très Bon	Bon
6316	Alluvions de l'Orb aval	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen?	Moyen	Bon
6323	Alluvions du Rhône du confluent de la Durance jusqu'à Arles et Beaucaire + alluvions du Bas Gardon	Moyen	Faible	Moyen	Bon	Très Bon	Moyen
6405	Calcaires et marnes chaînon Plantaurel - Pech de Foix - Synclinal Rennes-bains BV Aude	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon	Très Bon
6409	Formations plissées du Haut Minervois, Monts de Faugères, St Ponais et Pardailhan	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon	Très Bon
6410	Formations plissées Haute vallée de l'Orb	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon	Très Bon
6411	Formations plissées calcaires et marnes Arc de St Chinian	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon	Très Bon
6412	Calcaires et marnes du Plateau de Sault BV Aude	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon	Très Bon
6414	Domaine plissé Pyrénées axiales et alluvions IVaires dans le BV du Sègre (district Ebre)	Faible	Faible	Faible	Bon		Très Bon
6502	Calcaires, marno-calcaires et schistes du massif de Mouthoumet	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon	Très Bon
6504	Domaine limons et alluvions IVaires du Bas Rhône et Camargue	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Moyen	Bon
6509	Formations tertiaires BV Aude et alluvions de la Berre	Faible	Faible	Faible	Bon	Très Bon	Moyen
6510	Formations tertiaires et crétacées du bassin de Béziers-Pézenas (y compris all. Du Libron)	Faible	Faible	Faible	Bon	Très Bon	Bon
6519	Marnes, calcaires crétacés + calcaires jurassiques sous couverture du dôme de Lédignan	Moyen	Faible	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon
6601	Socle cévenol dans le BV de l'Hérault	Faible	Faible	Faible	Bon	Très Bon	Très Bon
6603	Formations de socle zone axiale de la Montagne Noire dans le BV de l'Aude	Faible	Faible	Faible	Bon	Très Bon	Bon
6604	Formations de socle de la Montagne Noire dans le BV de l'Orb	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon	Très Bon
6614	Domaine plissé Pyrénées axiales dans le BV de l'Aude	Faible	Faible	Faible	Bon	Très Bon	Très Bon
6615	Domaine plissé Pyrénées axiales dans le BV de la Têt et de l'Agly	Faible	Faible	Faible	Bon		Très Bon
6617	Domaine plissé Pyrénées axiales dans le BV du Tech, du Réart et de la côte Vermeille	Faible	Faible	Faible	Bon	Très Bon	Très Bon



? : manque d'information pour se prononcer

fs	Aspects qualitatifs						
	Etat nitrates	Etat pesticides	Etat solvants chlorés	Etat chlorures	Etat sulfates	Etat ammonium	Etat autres polluants
	Moyen	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Médiocre	Médiocre	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Bon	Bon?	Bon	Moyen	Bon	Bon	Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	?	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Bon	Moyen	Bon	Très Bon	Bon	Bon	Bon
	Très Bon	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Bon
	Très Bon	Moyen?	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Bon?	Bon?	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Bon?	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Bon	Moyen	Très Bon	Bon?	Bon?	Bon?	Bon?
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Bon	Bon	Très Bon	Très Bon	Bon	Très Bon	Très Bon
	Moyen?	?	Très Bon	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Moyen	Moyen	?	Très Bon	Très Bon	Très Bon	?
	Bon	Moyen	Bon	Très Bon	Bon	Bon	Bon
	Moyen	Médiocre?	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Bon	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Bon	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Moyen	Bon	Très Bon	Bon	Très Bon	Bon	Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Bon
	Très Bon	?	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Bon	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Bon	Très Bon
	Moyen	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Bon	Bon	Très Bon	?	?	?	Bon
	Très Bon	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon



SECRETARIAT TECHNIQUE SDAGE - DCE



Siège

2-4 Allée de Lodz
69363 LYON CEDEX 07

SECRETARIAT DES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

Délégation de Besançon

Immeuble "Le Cadran"
34, rue de la Corvée
25000 BESANCON

Délégation Rhône-Alpes

14, rue Jonas Salk
69363 LYON Cedex 07

Délégation de Marseille

Immeuble "le Noailles"
62, la Canebière
13001 MARSEILLE

Délégation de Montpellier

Immeuble le Mondial
284, rue du Mas de Carbonnier
34000 MONTPELLIER



DIRECTION
REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Direction régionale de l'environnement Bourgogne

Cité administrative Dampierre
6, rue Chancelier de l'Hospital
BP 1550
21033 DIJON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Franche-Comté

5 rue du Général Sarrail
B P 137
25014 BESANCON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes

208 bis rue Garibaldi
69422 LYON CEDEX 03

Direction régionale de l'environnement Languedoc-Roussillon

58 avenue Marie de Montpellier, CS 79034
34965 MONTPELLIER CEDEX 02

Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Tholonet
BP 120
13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 01

ont été associées :

Diren Lorraine, Champagne-Ardennes et Midi-Pyrénées